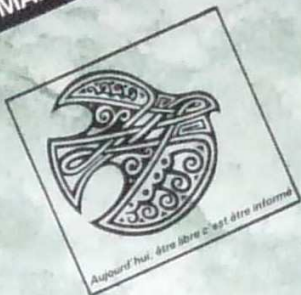


N° 291 - 12 F
MARS 1988



ISSN 0245-9507

le peuple breton

REPORTAGE :
DIWAN A PARIS

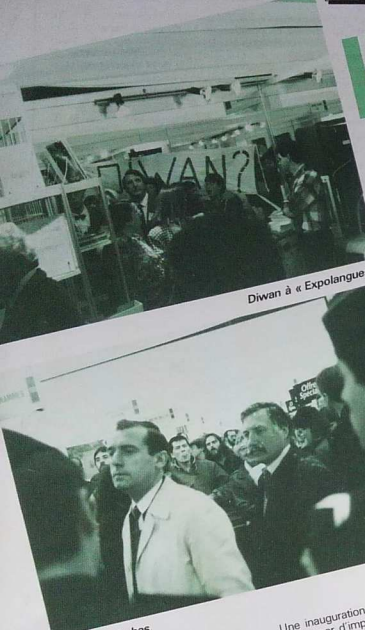
MARINE :
**COMPLAISANCE
POUR L'INSÉCURITÉ**

CENTRE-BRETAGNE :
QUI PEUT ENCORE S'INSTALLER ?

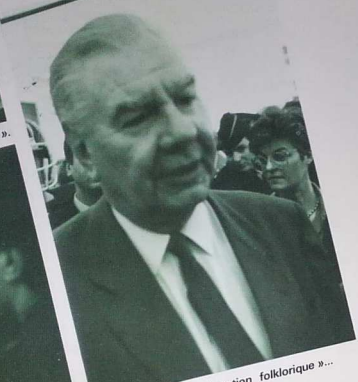
POBL VREIZH

REPORTAGE

DIWAN A EXPOLANGUES : Monory roulé dans la farine



Diwan à « Expolangues ».



Monory : une « manifestation folklorique »...

La farine vole bas.
Expolangues, c'est un salon créé en 1983 par le CIREEL (Centre d'information et de Recherche pour l'Enseignement et l'Emploi des Langues) pour promouvoir la reconnaissance des diversités culturelles et linguistiques. En fait, un « village mondial » des langues et cultures. Endroit rêvé pour Diwan pour faire valoir sa différence et faire connaître les difficultés que sont les siennes au pays dit « des droits de l'homme ».

Une inauguration au pas de charge et protégée par d'importantes forces de police : coup dur pour le phare de la civilisation.
La manifestation était toute pacifique, seulement ponctuée de slogans (« Monory, koch ki ! ») et de jets de farine destinés à signifier au ministre qu'il roule les écoles Diwan dans la farine depuis deux ans.

Elle n'en a pas moins exaspéré notre petit garagiste (de Loudun), qui s'est cru

obligé de la qualité de « folklorique » (la défense de la langue bretonne ne peut être que folklorique, bien sûr). Et de déclarer que le « breton ne sera jamais une langue européenne ». La Bretagne exclue de l'Europe à coup sûr, c'est un scoop !
Elle a aussi exaspéré les forces de l'ordre qui ont procédé, souvent sans ménagement, à l'interpellation d'une dizaine de personnes. Parmi elles, le directeur de la Bourse des Langues de Bruxelles, pré-en même temps qu'André Lavanant, président de Diwan... Sans doute une bavure P.M.



Un face à face qui a duré près d'une heure et demie.

SOUSCRIPTION aux amis du PB/PV

Merci à ceux qui nous aident financièrement. Le très bon total de janvier est là pour nous rassurer. Avec le passage à 120 F de l'abonnement minimum, certains lecteurs se sont réabonnés sans tenir compte du nouveau tarif. En s'abonnant à 120 F, ils croyaient nous apporter un soutien supplémentaire alors que cette somme correspond juste au prix de l'abonnement. D'où le total plus misérable de février, plus court et où moins d'abonnés sont échus. Le bon accueil du PB/PV de février nous incite encore plus à poursuivre notre effort... avec votre aide. Merci.

- J. Fulup, Plérin (+ 20 F) ; P. Girard, St-Brieuc (80) ; J. Le Pest, Nîmes (20) ; R. Capitaine, Plabennec (50) ; L. Josse, St-Malo (100) ; J. C. Le Mestralin, Nantes (20) ; G. Barillet, Pormchet (20) ; Disano (340) ; P.Y. Sellin, Trégunc (50) ; G. Bonvallet, Plougover (100) ; Y. Riou, Notre-Dame-des-Landes (50) ; F. Montfort, Brest (50) ; T. Louarn, Quimper (50) ; Y.F. Kerneis, Brest (40) ; M. Le Roy, Asnières (20) ; J. Bourlao, Le Conquet (50) ; H. Du Bousdrez, L'Hermitage (20) ; P. de Paroan, Ploubreze (20) ; J. Menguy, Plouha (20) ; Y.B. Kemener, Pont ar Veusen (20) ; A. Baron, Veneuil (50) ; N. Diquellou, Penmarc'h (100) ; O. Le Bihan, Romainville (100) ; Y. Baron, Brest (20) ; P. Le Meur, Brest (20) ; G. Le Scou, Larmor-Plage (100) ; E. Mabilie, St-Julien (100) ; P. Lanoë, Chanteloup (50) ; L. Connan, Plantel (50) ; M. Jégouzo, Nantes (20) ; M. Pichard, Boudes (20) ; Y. Jardin, Douarnenez (50) ; J. Corbel, Hyères (50) ; M. Madec, Biais (50) ; H. Bourdonnay, Vieux (50) ; J.Y. Le Bras, Guingamp (50) ; G. Mahé, Vannes (50) ; M. Le Treu (50) ; I.H. Cymru (25) ; H. Person, La Feuillée (50) ; D. Daniélou, Nantes (30) ; P. Laurent, Brest (100) ; E. Denez, Lannitis (80) ; J.P. Goullou, Brest (30) ; M. Le Gouic, La Verrière (20) ; P. Pennec, La Franche (20) ; H. Gorrec (50) ; M. Le Troquer, Le Perray (100) ; R. Le Guellec, St-Brieuc (50) ; J.P. Salaun, Orsay (100) ; anonyme, Quimper (8 F) ; J. Lorec, Plescop (50) ; M. Gillet, Sotteville (60) ; anonyme, Flandres (17) ; J. Gilrec, Brest (10) ; P. Corcuff, Rohan (50) ; G. Pléty, Chasse (50) ; M. Drouelle, Yverres (50) ; H. Caprari, bourg (30) ; R. Quinquac, Plougastel (50) ; Y. Le Berre, Fontenay (+ 50) ; M. Etats-Unis (50).
Total 2^e liste : 3.600 F.

- 3^e liste : M. Kerrec, Lorient (20) ; V. Breuillard, Mulhouse (80) ; P. Arz, Caen (30) ; L. Cosquer, Paris (50) ; A. Pklot, Evrville (80) ; J.L. Le Cleac'h, Le Guivenc (50) ; B. Cheez, St-Nazaire (100) ; P. Gouin, Lyon (20) ; J. Garcho, St-Brieuc (50) ; D. Jégo, Vannes (50) ; J. Salaun, Locomquic (50) ; R. Martin, Blain (50) ; E. Robert, Malestroit (35) ; D. Guivider, Lorient (50) ; J.Y. Tanguy, Glomel (25) ; M. Le Charlier, Plérin (50) ; L. Le Ster, Brest (50) ; P.F. Barcelone (100) ; P. Couain, Plougonec (100) ; anonyme, Veneuil (150) ; F. Caroff, Verreries (30) ; H. Guiller, Orvaut (20) ; J. Le Lann, Roscoff (30) ; M. François, St-Sébastien/Loire (130) ; F. Le Bleiz, Golek (20) ; R.V., Nantes (20) ; G. Even, Le Rheu (50) ; A. Collec, Lanester (30) ; A. Cedelle, Rennes (100) ; B. Le Gall, St-Nazaire (20) ; M. Jégouzo, Nantes (50) ; J. Le Lay, Nantes (20) ; G. Baron, Auray (20) ; M. Nicolas, Rennes (20) ; L. Cevaser, Daoulas (50) ; J.Y. Unien, Betton (20) ; P. Quinoc, Nanterre (20) ; P. Kersalé, Dinault (30) ; C. Josse, Plouézec (20) ; anonyme, Finistère (50) ; L. Cornouaille (50) ; P. An Dipertier, Plouha (20) ; A. Le Port, St-Malo (20) ; Y. Dréan, Auray (20) ; L. Le Gulouzer, Trégastel (20). Total 3^e liste : 2.040 F. total 88.670 F.

En guise de sommaire...

- Que faire pour les présidentielles ? PB/PV poursuit le débat (p. 19 et 26) avec les lecteurs et l'UDB donne sa position (p. 5). Diwan à Paris (p. 2), la propagande officielle en Loire-Atlantique (p. 4), la politique agricole commune (p. 16), le miroir des médias (p. 21-22) et nos chroniques livres et disques (p.23-24) sont de bons hors-d'œuvres, avec un Pobl Vreizh poétique, culturel et littéraire (p. 12). Trois études importantes ensuite.
 - La déroglementation dans la marine (p. 6), d'où chômage et risques accrus (voir la nouvelle marée noire).
 - Le Centre-Bretagne : les causes du déclin et le sursaut actuel (p. 8).
 - L'extrême-droite et son nouveau style (p. 10).
 - Les Québécois et le problème corse sont évoqués dans « Peuples du monde ». Nous présenterons un dossier corse le mois prochain.
- Bonne lecture et bon abonnement !

Des offres très intéressantes en dernière page !

Je m'abonne le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

Souscrit un abonnement
 un réabonnement
 - ordinaire : 120 F (1)
 - de soutien à partir de 140 F (1)
 - étranger : 150 F (1)
 - étranger par avion : 180 F (1)
 à partir du N° inclus

Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)
 (1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM PRENOM
Prénom
Adresse

a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)

NOM PRENOM
Prénom
Adresse

est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)



Prenez votre carte à l'UDB !

Bulletin d'adhésion
Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom
Prénom
Adresse
Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.
N'hésitez pas !

Communiquiez avec l'UDB par minitel : Pacor*UDB. (36 14).

Propagande

L'endoctrinement des jeunes en Loire-Atlantique

Les régimes politiques qui cherchent à endoctriner la jeunesse n'ont pas bonne presse et c'est normal. On y voit une preuve de totalitarisme. Parfois, il s'agit de lui faire ignorer son histoire, son identité collective. C'est ainsi qu'en Turquie, les Kurdes sont appelés « Turcs de l'Est » et n'ont pas leur identité reconnue. Cette politique est appliquée beaucoup plus près de nous, dans « la patrie des droits de l'homme », l'Etat français.

Ainsi les Bretons du Sud-est voient leur identité niée, combattue et la jeunesse est la première cible de cette propagande.



Presse-Océan
06/02/88

Lors de la remise officielle, hier, au lycée de la Colinière à Nantes

Education

La région en carte... scolaire

Il n'existait pas de carte murale des Pays-de-la-Loire. Le conseil régional vient de réaliser un document pédagogique qui aidera les élèves à mieux comprendre et appréhender leur région

Presse-Océan
06/02/88

Pour contrer une carte murale de la Bretagne à cinq départements, éditée par MDI et l'Institut culturel, les services de propagande d'Olivier Guichard ont contacté l'éditeur MDI pour faire réaliser une carte des soi-disant « Pays de Loire », Loire-Atlantique incluse, avec la complicité du directeur adjoint du centre régional de documentation pédagogique (A. Martin) et d'un universitaire, A. Chauvet. Comme cette carte n'intéresse pas grand-monde, elle est largement financée par le Conseil régional et distribuée gratuitement aux lycées publics et privés de ladite région (alors que la carte de Bretagne est vendue au prix normal de 314 F), dont en partie au frais des contribuables bretons de Loire-Atlantique, qui financent leur propre débretonnisation.

Le Conseil régional PDL y ajoute un concours pour les élèves de 4^e (13 ans en moyenne) sur le thème « connaître sa région », récompensé par une découverte des PDL en avion. Et la même région va financer un manuel de géographie des PDL en 1989, après que toutes les écoles de la « région » aient reçu une carte des P.D.L. à format plus petit.

L'entreprise de falsification de l'histoire et de la géographie se poursuit de plus belle, au vu et au su de tous, avec l'argent d'un million de Bretons.

« Connaître sa Région » : pour les 4^e

Voici un nouveau concours s'adressant aux professeurs et élèves des classes de 4^e des collèges publics et privés. Il est doté de plusieurs prix dont le premier est la découverte des Pays-de-la-Loire en avion.

Au delà des manuels scolaires qui disent le principal, connaître son environnement régional est affaire de curiosité d'abord et de recherche personnelle ensuite. Ce concours invite à l'une et à l'autre. Sur une idée du conseil régional et de l'IR-COM d'Angers, « Connaître sa Région » a été conçu de manière à ouvrir les jeunes à la réalité historique, géographique, économique, culturelle, touristique, institutionnelle de la région. Il s'agit pour les classes de 4^e candidates, de répondre à un questionnaire de 40 questions et de réaliser par ailleurs un magazine économique régional.

Le règlement du concours est déjà parvenu aux chefs d'établissements concernés.

Presse-Océan
13/11/87

Le droit des communautés humaines à leur identité culturelle est reconnu par les conventions internationales. Comme les Kurdes d'Iran, les Bretons du Sud ont droit au respect de leur appartenance collective !

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédrion, secrétaire : M. François, trésorier : J. Guégan. Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION
Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex. Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier. C.P.A.P. : 66 132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1988.

POBL VREIZH

EDITO

L'UDB ET LES PRÉSIDENTIELLES :

Les raisons d'un choix clair

Réserves sur un système

Des raccourcis dans la « grande presse » ont en partie déformé la démarche de l'UDB pour les présidentielles. Sur le type d'élection lui-même, et le régime semi-présidentiel qu'il implique, nous émettons de sérieuses réserves. L'élection présidentielle est un facteur puissant d'assimilation de la Bretagne à l'espace français, beaucoup plus que des élections législatives en régime parlementaire. C'est un type d'élection qui gomme les nationalités de l'Etat français.

Nous sommes particulièrement hostiles à un système qui interdit une candidature commune des minorités nationales qui aurait notre faveur.

A gauche au second tour

Néanmoins, l'impossibilité de cette candidature des peuples minorisés ne nous amène pas à nous retirer des débats, encore moins à nous abstenir, étant donné les enjeux de société que pose la possibilité d'une victoire de la droite, au programme marqué par l'ultra-libéralisme et les concessions à l'idéologie de l'extrême-droite. Cette situation élimine de notre choix au premier tour ceux qui refusent de choisir pour le second tour entre la droite et la gauche. Dans ce domaine, notre choix est fait : nous appelons à voter à gauche au second tour.

Pourquoi Juquin ?

Notre conception du peuple breton intègre des options démocratiques claires : une société fondée sur la solidarité et non sur l'exclusion. Une démocratie réelle, qui ne s'accorde pas d'extraditions politiques (Baskes) ou de l'inégalité devant la

CHICHE



La télé, ça rend fou...

Le 10 janvier dernier, à 22 h 30, aux informations du soir de FR3, Jacques Paugam concluait, au sujet de l'Amoco : « On saura demain le montant des indemnités versées à l'Etat breton ». On le connaissait plutôt pour sa condescendance vis-à-vis de la culture bretonne. Est-ce qu'il cachait bien son jeu, ou est-ce la télé qui rend fou !

Le CUAB vient d'éditer un nouvel autocollant il est à commander massivement !



Cet autocollant, bleu et vert, n'est ni plus ni moins qu'une rectification du logo que le « Conseil régional » B4 voudrait imposer

comme représentation officielle de la Bretagne.

C'est à nous, à vous les associations, de contrer le logo officiel qui ne représente que quatre départements. Pour cela, il suffit de diffuser au maximum, parmi vos adhérents, vos relations, etc... notre autocollant qui représente les cinq départements bretons. Il suffit de trouver ou créer dans votre ville, un point de vente.

Vos commandes sont à adresser soit au CUAB, soit à Alternantes pour un service plus rapide. Les chèques sont à libeller à l'ordre du CUAB Alternantes, 19 rue de Nancy, 44300 Nantes, tél. 40.93.04.98.

Tarif : 5 F le prix de vente à l'unité ; 3 F au-delà de 50 unités.

loi (Kansky), du racisme et du non-respect des immigrés. Une politique qui ne s'appuie ni sur les nucléaires civils et militaires et les ventes d'armes. Il se trouve que Pierre Juquin s'appuie sur ces principes, remet en cause la régionalisation à la française qui s'est faite au bénéfice du département, demande la construction de l'Europe sociale, reconnaît le droit à l'autodétermination ou à l'autonomie de peuples de l'Etat français (Basques, Corses, Kanaks), se propose de donner plus de droits aux régions dans le cadre européen, distingue la nation-

nalité (multiple dans l'hexagone) de la citoyenneté.

La recomposition nécessaire de la gauche ne peut se faire sans l'UDB. Le soutien de l'UDB au candidat Juquin n'est pas une identification au « mouvement Juquin ». Il est le libre engagement d'un parti au service du peuple breton pour le candidat le plus proche par ses grandes options.



Marine

On débarque les radios (2)

Exigeons la présence légale de l'officier radio

Le « pendant » du naufrage, c'est aussi la radio qui envoie ses signaux de détresse, participe aux opérations jusqu'au terme. Combien en sont morts depuis l'installation de lagraphie à bord, sauvant beaucoup de vies humaines.

par Roger COURLAND



On a déjà débarqué 26 radios

En France, on a débarqué 26 radios ; un rien ! On écoute de plus en plus vite, et silencieusement (lire sur le sujet, les bulletins de l'International transports federation ITF). En France, on a décidé en haut-lieu que les satellites remplaceraient avantageusement les radios. Il existe bien un règlement international dont il est dit dans l'article 55 de la Constitution qu'elle prédomine celle nationale, qui importe ! On a systématisé les dérogations jusqu'à en faire un principe ! A quel sert alors la réglementation internationale qui, adoptée à certain nombre de pays, décrétée nationalement. Cela demande déjà du temps. Mais pour sa suppression, on n'attend pas la Conférence, l'adoption de la nouvelle Convention, sa ratification puis son décret d'application en France. On la gomme purement et simplement ! L'officier radio est obligatoire sur les navires de plus de 1500 tonnes (Convention SOLAS de l'Organisation maritime internationale, article RR55.1 à RR58.3 de l'Union internationale des télécommunications, conventions de STCW pour la formation des gens de mer et les brevets). On a supprimé la formation des opérateurs radios à l'École nationale de la Marine marchande de Nantes depuis 1986, preuve de la préméditation.

Un document anglais de l'OMI mal traduit

Il y a le plan de la Marine marchande, dit plan Guellec, sa fiche n° 8 sur les radios qui dispose d'exemptions, d'allègements de veille permanente, de suppression totale. Ça, c'est l'application de la vieille doctrine des amateurs, enfin concrétisée le 2 octobre 1986. Le 13 janvier 1987, la Commission centrale de sécurité sortait sa « doctrine », en complète infraction à la réglementation internationale. Elle s'inspirait d'un document anglais de l'OMI, le document COM 29/WP.8 qui fut largement traité, des passages entiers, en particulier celui qui prescrivait l'obligation d'un officier radio, étant omis dans le document français, le professeur MSC/Cir. 417. Le même jour, le document MSC/Cir. 417. Le même jour, le professeur MSC/Cir. 417. Le même jour, le professeur MSC/Cir. 417.

La singulière « doctrine » de la Commission centrale de sécurité

Quant à la commission centrale de sécurité, elle reconnaît dans sa « doctrine » que « les navires transportent de plus en plus de passagers, ce qui les rend de moins en moins sûrs (stabilité, évacuation...)... la couverture radioélectrique des eaux côtières n'est que partiellement assurée... une étude systématique va donc être réalisée conjointement par la Direction des télécommunications du réseau extérior et le secrétariat d'Etat à la Mer, pour dresser une carte de zones couvertes en trine » qui repose sur des bases partiellement et gravement inconnues ! Le 1^{er} octobre 1985, on restructurait certaines radios du littoral, la veille de nuit n'étant plus assurée à Arcahonne, laissant tout le secteur de la zone sud du Golfe de Gascogne de 22 h à 7 h au Conquet radio. A titre personnel, ayant navigué pendant 35 ans comme radio, j'affirme que les parasites atmosphériques sont parfois tels dans cette zone qu'il est impossible d'assurer une veille correcte ! Et que Le Conquet

radio est parfaitement inaudible « 6.500 F, voilà ce que coûte la vie d'un marin », affirmait le porte-parole des grévistes (Voir Le Marin du 25-10-85). L'AVEN avait officiellement protesté (Ouest France du 5-11-85). Le 3 novembre 1986, c'était au tour de Saint-Nazaire radio qui devenait muette la nuit. Sa vocation première était la veille sécuritaire sur la fréquence internationale de détresse. Là encore, l'assemblée du personnel s'était prononcée : « La vie humaine peut-elle faire les frais d'une telle politique ? ». (Voir Le Marin du 14-11-86). On a de la suite dans les idées à Paris ! De même pour nous !

Les compagnies qui ont débarqué leurs officiers radios

1. BAI-Truckline : 6 (dont 1 radio sur 2 sur un bateau à passagers).
 2. SNCF-ALA : 3
 3. Sofumar : 3
 4. Cobrecraf : 2
- Navires où la veille est réduite de moitié
1. Société navale commerciale Delmas-Vieljeux : 4
 2. Société navale de l'Ouest : 3
 3. BP : 1
- Le « G et C Express » de la Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire, exempté, est passé depuis sous pavillon étranger.

Où sont les décisions ministérielles ?

Voilà où nous en sommes aujourd'hui : des officiers radios débarqués sans preuves palpables de décisions ministérielles ! Nous n'avons en mains que des PV de la Commission centrale de sécurité (CCS 587/NAV.12 à CCS 591/NAV.7). Rien n'a paru au JO, où pourtant, Dieu le sait, pullulent les nominations !

Les Coasts Guards de Washington vont enquêter et demandent à l'AVEN de porter l'affaire de la juge réduite devant le Président de la République

Le STER LAER, de la Cobrecraf, dont le siège est à Concaneau, est armé en petite juge. Cela a permis de débarquer l'officier radio. Malheureusement, on constate que ce navire a chargé 3.200 tonnes, donc plus qu'autorisé. Il fait route vers les Samoa, sous administration américaine. L'AVEN avertit les Coasts Guards de Washington, lesquels, par lettre, informent l'association de leur volonté d'enquêter. Ils demandent à l'AVEN d'intervenir aussi en France.

L'AVEN décide de demander l'intervention du Président de la République, et pour le STER LAER et pour les 26 officiers radios débarqués en vertu de dérogations institutionnalisées illégalement.

L'Union internationale des télécommunications : « Pas touche ! »

Récemment, l'Union internationale des télécommunications a voté le maintien des officiers radios par 56 voix contre 22, la France étant celle qui va de soi avec « sa doctrine », parmi les contre et les pays en voie de développement étant massivement pour ! Mauvaise perdante, la France aurait même exigé que son opposition soit inscrite dans le règlement des radiocommunications. Espérons qu'elle n'ira tout de même pas jusqu'à violer la réglementation internationale à nouveau ! L'UIT a même demandé que des radios soient embarqués sur des bateaux de 300 tonnes alors que jusqu'à présent le minimum était de 1.600 tonnes ! Quel affront !

Des officiers-radios embarqués qui ne veillent pas

Au moins une compagnie a embarqué un officier radio comme lieutenant, chargé exclusivement de cette fonction. Pratique parce que sur le papier, il y a l'officier radio obligatoire.

Est-il vrai que, récemment, une compagnie a embarqué un officier radio qui, en fait, servait de lieutenant, les apparences administratives étant sauves ? Ce navire avait déjà obtenu une dérogation pour les navigations au nord de la Gironde. Par contre, de Dognes à Bayonne, l'officier radio était obligatoire. D'où l'astuce d'un amateur qui n'en a jamais assez. Qu'on démentisse...

Commission centrale de sécurité (CCS), administrateur des Affaires Maritimes, ministre, haut fonctionnaire maritime, Marine Nationale, amateur, fric, navigateur, famille, presse maritime bretonne et loi du silence

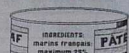
Le nébuleux CCS ne prend pas de décision ; elle propose au secrétaire d'Etat à la Mer, qui a le pouvoir d'officialiser. L'administrateur des Affaires Maritimes applique, peut prendre des initiatives. Le haut fonctionnaire maritime est très loin des navires et des gens de mer. Il est au service des véritables patrons de toute cette administration : la Marine Nationale, au service du nucléaire et l'armateur, lui-même au service du fric !

Le navigateur doit ramer dur s'il veut aller à contre-courant. S'il disparaît, la famille n'a que ses yeux pour pleurer. Si elle veut connaître l'enquête nautique, il lui faut porter plainte. Pour le François Vieljeux, le juge n'a rien demandé. Pour le Snekkar Arctic, le juge demande 6 millions de centimes. Bien des familles d'autres naufrages ont reculé devant la dépense. On retrouve le maître suprême, le fric !

SILENCE ON COULE

Mais pour les fêtes, demandez :

'LE PÂTÉ GUELLEC'



Le Pâté des TAAF

GARANTIE PUR PRODUIT FRANÇAIS
FABRIQUE PORTULOUZÉC
UN PUR PRODUIT LIBRAL LE PRO
DU CHARENTAIS

Sur un tract de la CGT

Le droit, rien que le droit !

Et maintenant ? Nous sommes dans un pays de droit. Nous attendons de l'Etat qu'elle forme des officiers radios à Nantes. Il y a eu un précédent en Belgique. On ne format plus de radios jusqu'au jour où les armateurs se sont aperçus que c'était tout de même bien utile. La Belgique a recruté à l'étranger. Ne le dites pas mais c'est à Anvers que j'ai envoyé au titre d'une autre association 6 radios au chômage en France où il est devenu impossible de trouver un embarquement. Ces braves radios ne demandent, aujourd'hui que l'UIT les maintient, qu'une chose, c'est d'avoir tout grand les bras à leur père prodigue, l'Etat français.

Flashes interdits

Après l'accident de l'Amazone (et la merde noire consécutive).

C'est la faute au bon Dieu

M. Guellec, secrétaire d'Etat à la Mer, l'affirme : « Des naufrages, il y en aura toujours, c'est la faute au bon Dieu ! ». En écho, Jean Vilnet, évêque de Lille, répond : « Faut-il se résigner au silence sur de tels drames, sur leurs causes et leurs conséquences ? ».

Primes au sac et au silence

M. Guellec morigène le capitaine de l'Amazone à l'émission Thalassa : « Qu'un commandant sache qu'il ne peut faire n'importe quoi ». Mais à bord, on sait que le sac à terre est compris dans les primes éventuelles et qu'il vaut mieux affronter l'administration maritime que l'armateur ! Au mieux, en cas de naufrage, une prime de silence peut être allouée au capitaine, comme celle de 20.000 livres pour le Herald-Of-Free-Enterprise.

Ombrelles

Toujours à propos de l'Amazone, M. Guellec vient de l'affirmer : « Nous savons que nous aurons un très bel été ».

La Jonque

Une lettre de la préfecture

Monsieur,

J'ai lu avec attention la page spéciale que vous avez consacrée, dans votre numéro de février 1986, au naufrage de la « Jonque ».

Il m'apparaît que deux éléments fondamentaux, dont l'un d'ailleurs a déjà été signalé dans votre numéro d'octobre 1987, auraient mérité de figurer également dans cette page spéciale pour une information complète de vos lecteurs :

— l'épave de la « Jonque » a été localisée le 6 juillet à plus de 60 miles de la position où a été retrouvée la combinaison de survie qui, l'enquête l'a montrée, n'appartenait pas à la « Jonque » ;

— l'investigation de l'épave les 15 et 16 juillet a montré que le radeau de survie était posé sur le fond, à proximité de la coque, encore amarré au chalutier par une drisse et qu'il ne s'était pas ouvert.

L'armatier préfet maritime, qui m'a chargé de vous écrire, souhaite que cette mise au point soit portée à la connaissance de vos lecteurs pour leur permettre de se faire, en toute objectivité, une opinion sur cette douloureuse affaire.

Vous remerciant par avance, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Laurent LATOURRETTE
Capitaine de frégate

Nous nous félicitons du ton nouveau de la préfecture maritime au sujet de cette affaire, qui correspond à celui de la présidence de la République dans sa réponse à la famille.

Nous notons la volonté de permettre au public de se faire une opinion (il manque encore des éléments pour cela) et nous partageons l'appréciation portée sur ce drame (le douloureux affaire). Nos lecteurs disposent désormais, outre cette lettre, de trois articles rassemblant les éléments de l'enquête (PB de juillet, d'octobre 1987 et de février 1988).

Espérons que ce fut dit sous l'empire de la grâce parce que son plan de déduction, le désastre de son site de la marine marchande de 1986, avec ses 75 navires en moins et l'institution de l'appartheid coréen et philippin (à bas salaires) sur des navires à pavillon tricolore-Kerguelen, nous incite à ouvrir à l'avance le parapluie !.

Les colombes

Récemment, les Français, isolés heureusement, furent les plus virulents dans leurs critiques des nouvelles normes de sécurité anglaises pour les transbordeurs ; M. Thomas, capitaine d'armement de la BAI, ditant : « La sécurité est un état d'esprit ». Priors !

Roger COURLAND

Le problème de l'Arrée

Evolution de la population du canton du Huelgoat (1800-1982)

	1800	1846	1881	1911	1936	1946	1982
Bernien	1.693	2.670	2.195	2.393	2.032	1.840	1.018
Bolazec	—	692	777	941	778	661	297
Botmeur	—	—	840	787	557	500	196
Huelgoat	898	1.200	1.184	2.134	2.283	2.431	2.090
La Feuillée	1.700	2.002	1.818	1.889	1.341	1.269	620
Locmaria	936	1.321	1.224	900	826	802	295
Scrignac	2.005	2.891	3.065	3.832	2.869	2.558	1.222
Plouyé	1.753	2.028	1.913	2.323	1.789	1.670	836
Total :	8.985	11.617	13.229	15.199	12.475	11.731	6.574

Noter le maximum démographique de 1911 et le rapide déclin ensuite, en particulier dans les communes rurales. L'arrivée de retraités masque, notamment à Huelgoat, le vieillissement prononcé.

Beaucoup de choses ont été écrites sur le désintérêt de l'Etat pour la mise en valeur de cette région. Plus que toute autre région de Bretagne, elle souffre de cette politique néfaste. Pour n'accuser personne, certains ont mis dans la pauvreté du sol la source de tous les maux. Rompart avec l'unanimité, nous estimons qu'une partie de la population a collaboré et collaboré toujours avec l'Etat pour une politique de désertification du centre-Bretagne. Notre analyse se fera en deux temps : une première partie historique nous rappellera comment fut résolu ce problème de l'Arrée, dans un deuxième temps, nous analyserons les problèmes actuels.

I. Le problème historique de l'Arrée : la Quevaise

Au Moyen-Age, il n'est, selon la phrase de Bodin, de « richesse qu'hommes ». Les moines de l'abbaye du Relecq près de Plouméné, les templiers de La Feuillée, ainsi que les Cisterciens de Bégard créèrent le régime de la Quevaise. Dans un sol ingrat pour défricher et coloniser cette région, il était nécessaire de proposer aux colons un régime de faveur. Ce régime, ce fut la Quevaise.

Chaque colon qui acceptait de venir travailler les terres de ces religieux recevait une certaine superficie de terre l'un « journal » (« devezard » en breton) et il avait obligation d'y résider. S'il n'exécutait pas cette obligation, le « journal » revenait à l'abbaye. C'est cette clause que nombre d'historiens et de juristes ont confondue avec la clause de main-morte qui avait lieu dans les pays « francs ». Cette clause, elle, était d'origine servile alors que la Quevaise était un droit démocratique des défricheurs. A l'origine, les quevaisés étaient toutes égales et le quevaisier ne pouvait en avoir qu'une seule. Comme on le voit, l'égalité était de rigueur. Cet esprit d'égalité, ce communisme agraire a beaucoup marqué les mentalités (on est toujours en fief communiste). Sous le second Empire, Napoléon III promulgua une loi favorisant le partage des communes.

Dans cette région, les salariés agricoles alliés aux petits cultivateurs s'opposèrent à cette mesure. En 1954, un document de la Chambre d'agriculture recensant « les us et coutumes ayant force de loi » mentionnera les communes s du Yeun-Elez. Avec le code civil qui institue le partage égalitaire des successions, on assiste à un morcellement des parcelles. Ce morcellement des parcelles lié aux droits de passage crée un véritable problème foncier dans l'Arrée. Pour échapper à ce problème il n'y aura qu'une seule solution : l'émigration.

II. Aujourd'hui

Le problème foncier n'est toujours pas réglé. Il a même tendance à s'aggraver avec le temps et avec l'émigration. Le morcellement est extrême. Ainsi, à Bot-Bian, village de La Feuillée, la parcelle n° 363 ne fait même pas 10 m² ! Les droits de passage empoisonnent les relations ; des chemins ne font même pas 2,20 m de largeur ! Comment un jeune agriculteur peut-il travailler dans ces conditions ? Une agriculture moderne exige des parcelles d'au moins 2 ou 3 hectares. Refuser le remembrement ou un regroupement à l'amiable, c'est imposer des charges supplémentaires aux jeunes agriculteurs.

Cette population vieillissante refuse le remembrement et reporte la charge sur la génération suivante. C'est ce qui s'est passé l'an dernier à Plourach, commune du canton de Callac. Père, cette population âgée, pour la vente de ses terres et de ses maisons, demande un rapport qualité-prix égal, voire supérieur, à celui pratiqué dans

la région de Quimper ! Avec cette mentalité de rentier, on comprend que personne ne veuille reprendre les terres et maisons et la friche, elle, reprend ses droits, les maisons tombent en ruines. Il y a quelque chose d'ubuesque, de kafkaïen à voir les gens se déchirer pour la mitoyenneté de quelques m² de talus, alors qu'ils ne savent même pas où sont les limites de leurs champs, conquis, recouverts par les friches !

Ce comportement est parfois amplifié par les retraités revenus au pays. En effet, il n'est pas question pour eux de toucher à l'état existant. Combien d'ironie, ces terres, depuis longtemps en friche n'ont aucune valeur car, à l'heure des quotas laitiers, elles n'ont aucune référence. Aujourd'hui, lorsqu'on loue ou achète une terre, on achète une référence, un quota. En refusant de louer leurs terres, en refusant d'appliquer le statut du fermage, par leur mentalité rentière, ces propriétaires ont condamné l'Arrée à la désertification. Le fruit de cette politique : les impôts fonciers. Voilà tout ce que leur rapporte cette attitude. Leur seul espoir ? que les terres et les maisons soient transformées en résidences secondaires, en ranch Paul Honée, dans son étude sur les scénarios de l'agriculture bretonne, avait prévu cette hypothèse pour le Centre-Bretagne.

Il ne faudra pas attendre de ces résidents secondaires une attitude favorable à l'industrialisation. Loin de là. Ainsi, le mécanicien de Botmeur me racontait qu'un voisin avait empêché de construire une station d'essence. Le dépeuplement de la vie rurale entraîne le déclin des commerces qui, lui-même, entraîne la dépopulation et même des suppressions de postes à la maison de retraite de Huelgoat. C'est l'éternelle lutte du droit de propriété contre le droit de vivre et de travailler au pays. Mais ici cette lutte se double d'un conflit de générations. Mais, il y a mieux : les retraités sont souvent de riches retraités.

tes. Ainsi, en 1984-1985, les retraités trimestriels atteignaient souvent 25.000 F. Pour nombre d'actifs, cette somme est très enviable. Aussi, les caisses locales des banques sont très riches. On assiste à ce phénomène, la vieille génération refuse d'investir sur place et prête son argent aux banques qui vont investir ailleurs. Révélateur est la création d'un club d'investisseurs du 3^e âge par le Crédit Agricole de Huelgoat.

Assistons-nous à la fable de Sismondi ? « si le profit annuel d'un capitaliste s'élève à 2.000 livres sterling, il n'a pas à se préoccuper si l'employé cent ou mille ouvriers », même raisonnement au niveau des Etats : dès lors Sismondi pousse le raisonnement à la limite.

« D'après cette opinion, peu importe que toute la population (anglaise) disparaisse et que le roi... reste tout seul au milieu de l'île, à condition qu'une machine automatique lui permette d'avoir les mêmes revenus nets que produisant une population de 20 millions d'habitants. Que faire de ces hommes en trop ? Les économistes en ont conclu que les propriétaires étaient seuls souverains et qu'ils pourraient renvoyer la nation de chez eux quand il leur plairait ». Ces propos ne vous rappellent-ils rien ?

Alors, mettez votre chaîne hi-fi en route et écoutez la chanson de Servat « Les Proletaires ». « Mais de tous ces paysans qu'est-ce qu'on va en faire ? ». Bel exemple de coopération.

Propriétaires bretons — Etat français... à méditer.

Hervé PERSON



HUELGOAT ET SA RÉGION VEULENT VIVRE !!!

NOUS VOULONS VIVRE et TRAVAILLER au PAYS dans un large rassemblement unitaire

Prix moyen des terres labourables (milliers de francs)

	1982	1984	1986
Arrée	11	10,5	9,8
Sud Bzh	24	23,5	22,8
Châteaulin	23	22,5	22,5
29	25,6	25,4	24,8

Malgré une baisse du prix des terres, ceci ne permet pas à des jeunes de s'installer à cause de charges élevées (amendement, absence de remembrement) et d'un revenu moindre (fertilité).

Le réveil de l'Arrée ?

La peur du vide aurait-elle fait son effet ? Toujours est-il que le samedi 6 février, 1.200 personnes, soit près de 20 % de la population du canton de Huelgoat, s'étaient rassemblées sur la place du chef-lieu pour dire non à la désertification du canton et réclamer des mesures appropriées.

Cette manifestation fut placée sous l'égide de la CGT et des élus du canton. Néanmoins, quelques absences furent remarquées : la municipalité de Botmeur, dont le maire, M. Sollicec, n'est autre que le directeur des alimentations et production animale à Coopagri. Récemment, Coopagri a décidé de conduire une usine d'alimentation animale à Loperhet, en collaboration avec la coop de Ploudaniel. Ainsi s'explique cette absence... Côté salariés, cette manifestation prit en compte les revendications des personnels CGT de la maison de retraite, des PTT et du collège, mais nulle part il ne fut question de soutien à apporter aux bûcherons « Des futaises d'Argonne », qui attendent toujours leur paie de novembre (voir P.B. du mois dernier). Etrange est le silence qu'observent les syndicats sur ce conflit... Par contre, le conseiller général, Daniel Créoff

(PCF), demandera la création d'un centre de formation pour bûcherons.

Très intéressantes furent les propositions émises par Michel Fouillard au nom des agriculteurs : amélioration des structures foncières par un regroupement à l'amiable (si possible) des terres, classement du canton en zone de moyenne montagne. En écoutant l'orateur sur ce point, j'ai eu l'impression qu'il récitait le P.B. 187 (l'agriculture des Monts d'Arrée : un dossier explosif, juin 1979 ! neuf ans déjà !). Nous écrivions : « Les communes du Parc d'Armorique considérées comme une zone d'agriculture de montagne ? Dans une région où l'altitude oscille de 100 à 383 mètres, cela peut paraître un canular ! Mes sentiments étaient partagés entre la joie de voir nos propositions reprises et reconvenues et la rage devant le gâchis que constitue ce temps perdu.

Reste maintenant à déterminer la nature de cette manifestation, dernier sursaut avant la mort ou prise de conscience pour la population des problèmes et volonté de les résoudre. L'avenir nous le dira.

H.P.

POURQUOI LE PEN ?

IV — M. Le Pen soigne son look

par Jacques LE BOHEC (diplômé de « Sciences-Po Bordeaux », chercheur en DEA de science politique)

D'habitude, on fait peu attention aux façons qu'ont les hommes politiques de se présenter au public. Cela reste au niveau de l'anecdote. On s'exaltait, ou on ironisait alors sur les changements de « look », comme on dit maintenant.

M. Le Pen ne fait pas exception. Ainsi, on se rappelle qu'à l'occasion de la création du Front National, au début des années 1970, il avait troqué son bandeau noir de baroudeur à la Moshé Dayan pour un œil de verre plus esthétique.

Tout récemment, à la veille de l'emballage final de la campagne des élections présidentielles, M. Le Pen a décidé de se peigner désormais en arrière. La raie sur la gauche et la mèche ne sont donc plus de mise.

Ainsi, on voit que le changement de la présentation de soi est directement lié au contexte politique et à la position de M. Le Pen dans le champ politique. Tous les hommes politiques sont attentifs à l'impression qu'ils donnent. D'ailleurs, la façon de se présenter vise plus ou moins consciemment à produire une impression.

Certains se désolent de la très grande attention des hommes politiques à leur look, comme on soigne l'emballage du produit fabriqué. Pourtant, cette minute dans la présentation de soi est logique compte tenu du travail spécifique des professionnels de la politique et des prédispositions de la majorité des électeurs, comme nous allons le voir maintenant (1).

M. Le Pen affirme qu'il ne bénéficie pas des conseils en marketing politique. Il prêche néanmoins une très grande attention à sa présentation. La preuve en est qu'il change de look à un moment qu'il pense et espère être décisif pour son avenir politique.

Sans doute suit-il les conseils de son entourage mais aussi son propre sens pratique, sorte de sens du placement que l'acteur utilise pour maximiser sa position dans le champ politique. En d'autres mots (maux ?), M. Le Pen tient compte de sa position de prétendant aux postes politico-administratifs du gouvernement pour se présenter.

Lors du meeting de Nice du mois de janvier, il s'est montré avec les cheveux coiffés en arrière et un costume de bonne coupe et bonne toile rayé verticalement. Il a adopté le « look chef d'État ». En effet, la coiffure en arrière et le costume rayé verticalement sont les attributs habituels des cérémonies en grande pompe des régimes politiques en France : les attributs sont ceux de la respectabilité et de la complétude, ce à quoi aspire le leader du Front National.

La vie est-elle un théâtre ?

Se présenter dans le « look chef d'État » lui permet de faire une sorte de prophète autoritaire implicite. Il veut apparaître comme un chef d'État potentiel alors qu'il n'a pas la fonction. Il se montre et montre au public qu'il serait un dirigeant comme les autres, qu'il saura respecter les formes et l'étiquette de la situation.

Le look lui est imposé par le contexte. Les professionnels de la politique habituellement considérés comme responsables et respectables ont tous les cheveux coiffés en arrière et le costume rayé dans les cérémonies importantes (MM. F. Mitterrand, J. Chirac, R. Barre, M. Rocard...) M. Le Pen doit s'aligner sur leur manière de se présenter pendant qu'il les critique comme « le bande des quatre ». Il y a évidemment là quelque paradoxe qui se lève quand on

considère le leader du Front National comme un prétendant voulant apparaître comme sérieux dans la lutte concurrentielle pour l'obtention des postes gouvernementaux.

La concomitance entre des changements de look et des événements politiques ras en scène comme la campagne électorale, laisse augurer de l'importance de la présentation de soi des professionnels de la politique. Certes, il en est des hommes politiques comme de chacun d'entre nous (tout le monde soigne son look). En public, chacun se met en scène pour donner une certaine impression. « La vie elle-même est quelque chose qui se déroule de manière théâtrale. Le monde entier, cela va de soi, n'est pas un théâtre mais il n'est pas facile de définir ce par quoi il s'en distingue », écrit Erving Goffman (2).

Profession : coupeur de rubans

Mais la différence réside dans l'importance professionnelle du travail de représentation que les hommes politiques réalisent. Un acteur politique que personne ne voit ni entend n'existe pas. On connaît le boycott de FR3-Bretagne à l'égard d'Edmond Hervé, le maire de Rennes (PS). En conséquence, peu nombreux sont les Bretons qui connaissent E. Hervé parmi ceux qui se suffisent de la télévision pour leur information.

Si la manière de se présenter et l'attention aux détails (couleur de la cravate, pli du pantalon, façon de sourire...) sont primordiales pour un homme politique, c'est parce que l'essentiel de son travail est un travail de représentation. Certains, lorsqu'on les interroge, se désolent de ne pas avoir assez de temps pour étudier les dossiers en profondeur. Or, le fait d'être vu, que ce soit en train de couper un ruban ou de remettre une médaille, est important pour leur réélection. C'est pourquoi ils s'y soumettent.

On peut évidemment considérer le terme de « représentation » dans son acception ordinaire, celle qui est avancée par

les professionnels de la politique eux-mêmes. Alors, le credo fondamental est de se présenter en tant qu'il est par le peuple et en train de le représenter.

« Questions à domicile »

Cependant, ce mot de « représentation » a quelque chose à voir dans la réalité avec la représentation théâtrale et la représentation mentale (3). Le travail de représentation d'un homme politique, a pour but de produire une impression, une sorte d'image mentale qui va se cristalliser dans l'esprit de chaque spectateur ou téléspectateur.

« La représentation est la totalité de l'activité d'une personne donnée pour influencer d'une certaine façon les autres participants », dit E. Goffman (4).

M. Le Pen contrôle la plupart de ses effets. Ce n'est par hasard qu'il se montre en bras de chemise et sans cravate ou en maillot de bain. Ce que les journalistes oublient habituellement, c'est que tout est mis en scène, même quand cela apparaît spontané. Il n'y a pas de séparation entre la vie privée et la vie publique. La première est subordonnée et entre en cohérence avec la seconde.

On assiste cependant parfois à des « ruptures de définition » comme dit E. Goffmann. La cohérence de l'image produite est alors mise en défaut. Par exemple, quand M. Le Pen s'exhibe dans « Pityvov », elle veut casser l'image familière du candidat. Le Pen. Certains électeurs ont d'ailleurs été choqués par la séparation des époux Le Pen, bien que cela n'influence nullement leur vote.

On comprend dès lors pourquoi le leader du Front National prend de constantes précautions pour éviter ces ruptures de définition, soit avec des procédés préventifs comme une invitation de la presse à un événement quelconque (meeting, rassemblement, conférence de presse...) ou M. Le Pen diminue les risques de rupture, soit avec des procédés correctifs comme le brio et la confiscation, par le service d'or-

drs, du matériel du photographe anglais qui a immortalisé sur la pellicule le nudité du fondateur du Front National, comme également le rachat des photographies peu avantageuses.

M. Le Pen plus ou moins ?

Mise en scène également que la réunion d'été à Porquerolles, en 1987. M. Le Pen avait réuni son état-major sur la Côte d'Azur. Ici, la mise en scène a servi à créer un événement ex-nihilo. Pendant que des rumeurs circulent sur des supposées divergences au sein du Front National, les journalistes s'attendent à une scission qu'ils espèrent. Il reste ensuite à M. Le Pen et à son entourage à se montrer ensemble pour prouver leur division supportée sur des rumeurs qu'ils ont eux-mêmes suscitées.

De même, il est habituel, quand on parle des hommes du Front National, de présenter M. Jean-Pierre Stirbois comme plus « dur » que M. Le Pen. Avant tout, il faudrait savoir sur quels critères on se fonde pour émettre un tel jugement de réalité. L'effet immédiat de cette mise en scène orchestrée par les médias est que M. Le Pen apparaît comme pas aussi extrémiste qu'on veut bien le dire parmi les opposants puisqu'il y a « plus dur » et intrinsèque que lui. Le problème est que jamais aucune démonstration n'est venue prouver cette assertion en tenant compte de la division du travail entre MM. Le Pen et Stirbois, division qui a justement pour objectif de donner des arguments à l'existence d'une différence de « durité » entre les deux membres du Front National...

Pourquoi M. Le Pen a-t-il accepté d'être interrogé par M. Jean-Marie Colombani, du quotidien « Le Monde » et Mme Anne Sirendi, de TF1, dans le cadre de l'émission télévisée « Questions à domicile », à la mi-décembre 1987 ? Il savait à l'avance quel sort lui était réservé : une critique acerbe des thèses et des attitudes du leader du Front National. Il savait qu'il aurait à se justifier sur un certain nombre de ses déclarations pour le moins controversées.

M. Le Pen imite B. Pivrot

En fait, l'émission « Questions à domicile » lui a permis d'offrir un verre de cidre aux deux journalistes dans la maison natale, à la Trinité-sur-Mer. Pour lui, une fois qu'il avait triqué, son but était atteint. Cela s'est fait rapidement, presque subrepticement, mais il a réussi sa prestation qui consistait à présenter une attitude populiste et proche des gens. L'impression qu'il donne rentre en phase avec les prédispositions de bon nombre de ses électeurs qui, petits bourgeois déclassés, sont portés à regarder avec nostalgie le passé et les lieux de leur enfance (5).

Il n'est pas non plus du tout irritant que M. Le Pen soit venu exprès de Paris à la Trinité-sur-Mer pour se faire filmer par TF1... Cela traduit bien la volonté de contrôler les impressions que son travail de représentation produit. Il s'agit bien d'une mise en scène soignée menée à laquelle se prêtent les deux journalistes parce qu'ils se servent eux aussi de la situation pour se faire valoir. Cette attitude dément bien évidemment le propos d'op-

position déclarée qui occupe le temps d'antenne.

L'émission télévisée de M. Bernard Pivot « Apostrophes » est l'émission privilégiée des petits-bourgeois ascendants autodidactes qui veulent prouver leur « bonne volonté culturelle » (6). Cette émission leur donne l'impression d'un accès cultivé à la culture. Elle est le moyen d'apparaître comme cultivé pour des gens qui n'ont pas les moyens intellectuels, compte tenu de leur dernier diplôme obtenu, d'effectuer le choix de leurs lectures de manière autonome. M. Bernard Pivot devient pour eux le symbole de la culture légitime alors qu'il n'en est qu'une version vulgarisatrice et de bon aloi.

Le présentateur de l'émission devient en quelque sorte un modèle qu'on imite par identification parce qu'on aspire à sa maîtrise culturelle.

M. Le Pen, qu'on a décrit comme semi-bourgeois ascendant déclassé par le monopole des énarques et l'inversion du cursus politique sous la V^e République (7) traduit par certains de ses attitudes son mimétisme à l'égard de M. Bernard Pivot, dont il est à n'en pas douter un spectateur assidu.

C'est aussi à fait remarquable, détail révélateur, dans la manière que ces deux hommes publics ont de tenir leur paire de

« Pour en revenir aux bonnes qualités énoncées ci-dessus, il n'est pas nécessaire qu'un prince puisse les posséder toutes, mais il l'est qu'il paraisse les avoir ».

MACHIAVEL

lunettes, par une branche, d'une seule main, l'avant-bras à l'horizontale, et le geste circulaire et détaché de celui qui prend la pose affectée et un peu snob de l'aisance intellectuelle. Il est en effet tout un code dans l'art et la manière de manipuler ses lunettes. MM. Bernard Pivot et Jean-Marie Le Pen ont la même...

M. Le Pen bon joueur ?

Si toutes les productions médiatiques des professionnels de la politique sont en grande partie contrôlées et font l'objet d'une mise en scène soignée orchestrée, ces hommes font figure de véritables acteurs sur la scène politique.

Le rôle social qu'ils jouent, le rôle socialement défini du professionnel de la politique compétent et respectable, est plus ou moins interprété par ces acteurs sous le champ politique. Ici, l'effet de leurs prédispositions activées dans une situation est importante. Leurs habitudes (système de prédispositions intrinsèques qui gouverne la perception et les manières d'être) est plus ou moins adapté au contexte politique dans lequel ils évoluent.

Défavorable de 1958 à 1983, M. Le Pen bénéficie depuis les dernières élections municipales des circonstances actuelles avec lesquelles il est objectivement en phase (8). Il joue, objectivement et relativement bien, son rôle de prétendant

populaire aux postes politico-administratifs. Le risque du travail de représentation politique est en effet de produire l'impression, par son affectation, de produire une impression, ou bien de ne produire aucune impression du tout.

L'affectation du travail de représentation ne sera pas perçu par tout le monde. Ceux qui ont une trajectoire sociale différente de M. Le Pen et qui ne peuvent identifier remarqueront plus facilement cette affectation et la mise en scène politique que ceux qui « se reconnaissent » dans le leader du Front National. Cette reconnaissance est à la limite de la reconnaissance physique et des traits communs de personnes qui ont vécu les mêmes choses de la même manière.

Politique ou éthique

La trajectoire sociale s'inscrit en effet dans le corps lui-même. On a l'habitude de noter que tel ou tel a « la figure de l'emploi » ; c'est que les expériences sculptent la physiognomie. À la limite, M. Le Pen n'a qu'à « être ce qu'il est » pour apparaître objectivement adapté aux circonstances politiques depuis 1983.

On le voit, le look, c'est beaucoup plus que le look. Dans le cas de M. Le Pen, il a une signification politique certaine. La multiplication de ses images dans la presse et à la télévision va lui permettre d'exister d'une certaine manière.

Pourquoi les professionnels de la politique font-ils attention à leur présentation ? Ce n'est pas seulement pour produire une impression, une image mentale valorisante pour eux. Ce comportement a une grande importance dans l'explication du vote, ou plutôt « des votes » aux élections (9).

Force est de constater en effet que le pourcentage d'électeurs qui opèrent leur « choix » dans l'offre politique présentée à un moment donné selon des critères politiques est faible. La capacité à répondre politiquement à des questions ou problèmes posés politiquement lors des campagnes électorales varie selon le niveau scolaire. Mais, « pour comprendre la relation entre le capital scolaire et la propension à répondre aux questions politiques, il faut faire intervenir aussi le sentiment socialement autorisé et encouragé d'être fondé à s'occuper de politique, d'être autorisé à parler politique, d'avoir autorisé pour parler politiquement des choses politiques, au lieu de répondre au coup par coup à partir de principes éthiques », dit Pierre Bourdieu (10).

Le look fonde le vote

Ainsi, de nombreux électeurs considèrent comme primordial la vie familiale, le style de vie, la manière de s'exprimer, de s'habiller et de sourire dans les critères de jugement des différents hommes politiques concurrents entre eux mais solidaires de tout ce qui touche à l'existence même de la concurrence. Leurs critères seront moraux et non politiques.

Une majorité des électeurs va donc prêter une grande attention au look des hommes politiques parce qu'ils ne font que très peu les articles politiques écrits



Nono

KANAOUENN NEVEZ Freuz ha reuz e Sant Per Plewenn

GAVOTENN
Hag an deiz all hon doa kânet, e Sant Per Plewenn pintet hul war ur gador, o huchal a bouez-penn

Pedet oamp bet da ganân, gant patron ar bar
patron ar 'Sympathic, hag 'r c'hultur etilik

Da gentan toud ez eas mat, an traoz ganeomp met war-lec'h ur pennad, 'voe klevet choloni

Epad un eurvezh hanter, 'voe servijet gwin gwenn
gwin gwenn Bro-Naoned, an hin' a domm ar penn

Evit skignan ar c'hultur, e-mesk tud a-feson 'vit nitra eo bet roet, bep seurt 'ta a voeson

Lonkenien daoneet ar vro, a oa 'ta c'hober fest lonkenien dibar ar bar, sporterien-alko-test

Atav prest da lapan, atav prest da flapa da gurunjin da dabutal, ha da deurel o hâd

Paotred taer paotred ferv, paotred Bro-C'hallio martoloded micherourien, kourserien Sant Malo

Fraillhet o dent torret o fenn, roget o dilhadou gwelloc'h eget ur gwir western, deus ar Goldwin Mayer

Setu penaos e kourmansas, hor micher kanerien setu penaos ez echuas, e Sant Per Plewenn

Ma peus c'hoant da c'houzout piv, n'eus maget choloni kavit 'ta Dufeil ha Mouton, 'lako freuz en hon ti

J.E. MOUTON
da Mark DUFEL

Brestiz o Vreskenn

Romant brudet Yann Gerven
War Radio Breiz Izel

— Ar romant : Brestiz o Vreskenn.

— Ar skrivagner : Yann Gerven.

— An embanner : Al Liamm.

— Priz Langleiz : 1986.

— Ar c'hoarierien : Strollad ar Vro Bagan.

— Kempennet ha kaset da benn gant : Paul Yvon Viro, Goulc'han Kervella, Sten Charbonneau.

Gwad, Karantez, Rokenroll... Skingaset : Bep meurzh ha

merc'her adalek an 23 viz c'hwevrer, 12 arvest. 15 munut bemdez da 19 e 45. Pad abadenn Ar Seizh Amzer, kaset e dro gant Sten Charbonneau.

An Istor : Mervel a ra un noter pinvidik deus Brest diwar un taol pistolen. Muntr pe emzistruz ? Eman Jill Gwilhosou an enklasker prevez ha Gladina Pedel ur fulenn a blac'h war an tamm. Eus Brest da Garnak, o tremen da Konk Kerne...

Ur romant yac'h a modern...

Produet ha skingaset gant

Radio France Bretagne Ouest Breiz Izel

Levriou

Mai Ewen - Danevellou Method - Bihan Ana, 120 p. Emgleo Breiz. Ar skol dre lizer ; bet embannet gant skoazell Skol Uhel ar Vro ; pevara trimziad 1987 ; troaz danevell. I. Beiladeg. II. Ansoùlegez gant ar maro. III. Sant Alar. IV. Kezeg ma zad-koz. V. Kregi 'ra ma buhez er bloavez 1892. VI. Barr-amzer. VII. Serom ar paz-moug. VIII. Plahg Meil-Stang. IX. Ar 'hranc'ev-aro. X. Kross-hent. XI. Dieuez. XII. War vordig ar mor don. XIII. Eun nozvez wenn.

I. Beiladeg e korn an tan gant ur gontadenn dic'hortoz... II. Ur bugel o tizolon ar marv bep tamm betek marv e zad-koz kalz dwezhatoch hag a lako ar boon da zont da vat... III. Trubuilhoù er skol ; trouù fall etre bugale ; skol louarn gant splander ar maennoù hag ur « gastiz » dic'hortoz ; hiraeth ar skrivagner... IV. Un atant hag a ya e stum da heul an amzer ; deskadurez ur plac'h vihan gant an Natur a zeu da gwarezin anezhi, istor kezeg, dishenvel o zamperead... V. Paourentez en amzer gwechall ; tonkadur kallet ur familh rinnet ; prediadennou poanous ar skrivagner... IV. Ar gowentenn oc'h ober e reuz ; gwas-kadur ar vaouanek gant ar brezel ; karantez evit ur soudard hag ur fin fall abalamour d'an « dour-tan » ; distro e Breiz ar vaouez, sanset evit bevan e peoc'h, met karantez endro, ganet ur blaz all moravad... VII. Amzer ar brezel dwezhataz ; poan evit kaout ul louzou a-bouez abalamour d'ar reolennoù striz... VIII. Bugaleaj ar skrivagner ; Breiz dileset hag alouberien estranjour o tont ; Breiz o mervel ; aman e gav ar tont ; skrivagnerz buhez ha vro gwechall gant he dempered brezhad... IX. Istor plane-denn kriz Anna taged gant ar c'hring-bev... X. Istor 'Youn oc'h ad kavout ur garantez kollet met poan dezân d'en em ober gant ar vaouez all ha keuz dezhan warlec'h pa kouez ar c'hlenved war e vaouez muiankaret... XI. Ur vaouez arwelet Marjan o vevan he-unan-penn peogwir e deus en em grouget he gwaz hag o klask kompren perak heb esper da gaoust ur vuhez all... XII. Trubuilhoù e-barz ur familh ; vakansoù evit kaout peoc'h met Mari Vorgan a zeu en un doare kevrenus... XII. Ur vaouez o klask ar peoc'h, hegaset en un doare kevrenus e-pad un nozvezh...

Renta-kont gant A.A.C.H

an Oaled

Stajou ha vakansou
brezhoneg en Oaled Diwan

Pask : 4-6 ebrel : Devezhiou-stumman animatouenn, kampou-harv ; 4-6 ebrel : Devezhiou-stumman Kelennerien brezhoneg ; 11-16 ebrel : Staj brezhoneg (an oll liveoù).

Etre pask hag ar vakansou bras : 12-15 mae : Staj brezhoneg (an holl liveoù) ; 12-15 mae : Bep da Gerne-veur ; 22-23 mae : Beledenn e bro ar C'hap.

Tro Breiz(h)

Confédération paysanne

Beau succès, vendredi 19 février, à Redon, de la Confédération Paysanne de l'Ouest, qui a rassemblé 4 000 agriculteurs pendant 4 heures pour un meeting et un défilé dans les rues de la ville.

Les manifestants venaient essentiellement de Bretagne. A l'appel entre autres de la FDSEA 44 (dissidente), de l'UDSEA 29 (dissidente) et des confédérations paysannes d'Ille-et-Vilaine et de Maine-et-Loire, ainsi que de la FDSEA 56.

La défense du revenu et l'installation des jeunes ont figuré parmi les principaux points abordés.



Inscription Bd Volney à Rennes : le rattachement culturel par l'anglais sert-il le combat des peuples minoritaires et leurs langues ? On peut en douter !

LANGUE ET CULTURE BRETONNES :

L'appui des assemblées élues de Bretagne

Tout à tour, les Conseils généraux du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan et, tout récemment, le Conseil économique et social et le Conseil régional de Bretagne ont adopté, dans des textes peu différents, le vœu-résolution proposé par le « Comité breton pour le statut de la langue et de la culture bretonnes et des autres langues et cultures de France ».

Les textes votés rappellent que les « langues et cultures régionales » (sic) constituent des richesses inestimables et qu'elles « représentent le facteur inégalé d'une prise de conscience très fortement motivante, y compris au plan du développement économique ». En conséquence, nos assemblées élues souhaitent une intervention des parlementaires de Bretagne afin qu'une loi-cadre soit étudiée et votée « qui fasse toute leur place à ces langues et cultures dans les divers domaines de la vie sociale ».

Précisément, les propositions de loi déposées au Parlement permettent d'engager la discussion des mesures à décider et qui devront permettre à nos langues et cultures de France : 1. de bénéficier d'un enseignement facultatif ou optionnel rendu partout possible et assuré de continuité ; 2. d'avoir un accès quotidien, à des heures d'écoute populaire, aux émissions des services publics de radio-télévision ; 3. de rendre leur utilisation possible dans les divers secteurs de la vie publique.

Quatre fois plus de suicides

Le nombre d'adolescents qui se suicident a été multiplié par quatre en Bretagne en vingt ans.

Ce chiffre ressort d'une étude de l'Observatoire régional de la santé.

Recherche d'uranium

La Cogéma est autorisée, par un décret du 3/2, signé Chirac et Madelin, à rechercher des « mines d'uranium, autres métaux radioactifs et substances connexes » sur un territoire de 55,7 km², à cheval sur le Finistère et le Morbihan, délimité par le lieu-dit Restembloye-en-Mésian, La Chapelle de Bongoard, le transformateur de Ker-nouarn-en-Guilgoumarc'h, la chapelle de Bellefontaine en Quernien et celle de N.D. de La Clarté en Lezennet.

Le permis est accordé pour 3 ans.

Stockholm-Sud

Les récentes décisions de Bruxelles, qui orientent la politique économique européenne jusqu'en 1992, accentueront la désertification de la Bretagne, vouée au tourisme et à une agriculture extensive (gel des terres).

Le « Peuple Breton » n° 126 d'avril 1974 publiait sous le titre « Stockholm Sud », une étude sur cette politique, envisagée à l'époque par l'Hudson Institute et la Datar.

« L'UDB : OUI, MAIS... A PIERRE JUQUIN - Sanz accorder, en l'état actuel des choses, un soutien explicite à Pierre Juquin, l'Union démocratique bretonne estime que l'élection présidentielle ne permettrait pas un véritable choix sans la candidature de celui-ci. La Fédération de l'UDB s'adresse dans cet esprit aux maires, parlementaires et conseillers régionaux du département en leur demandant d'assurer, par leur signature, la présence du candidat renouveler au premier tour de l'élection. O.F. Laine, Atlantique (12/02/89) »

Se scandaliser ou se battre ?

La France est un grand pays, et l'UDB un petit parti. Ça c'est sûr.

Mais la France de J. Chirac et de F. Mitterrand vient d'échanger à Bruxelles l'aide européenne à la Bretagne contre des satisfactions auxquelles elle tenait davantage...

Grâce aux concessions françaises nos zones rurales ne sont plus assez abandonnées (Bretagne centrale) et nos zones industrielles n'ont pas de problème de reconversion (Basse-Loire). Merci la France !

Pêche

Après la longue immobilisation due à la tempête des dernières semaines, les marins-pêcheurs du quartier du Guilvinec ont exceptionnellement bénéficié d'une indemnité de chômage partiel, d'un montant de 9,44 F de l'heure, pour un maximum de 500 heures. En dépit de la modicité du taux, il s'agit d'une grande première sociale pour les salariés concernés.

L'Europe agricole malade des politiques d'Etats

L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent les deux-tiers de l'économie bretonne et sont certainement avec la mer (et les produits de la mer...), les atouts les plus importants de la Bretagne.

La PAC (Politique agricole commune) et les choix faits à Bruxelles revêtent donc une importance cruciale pour l'économie bretonne.

Le sommet de Copenhague (4 et 5 décembre derniers), dont l'objectif était entre autres la maîtrise des dépenses agricoles au niveau européen, a connu un échec retentissant.

Le Peuple Breton se aller rencontrer Loïc Ernest, un Dinannais « émigré » à Reims. Docteur en droit, il enseigne à l'école supérieure de commerce de Reims, et il vient de soutenir une thèse sur la politique agricole commune (thèse préparée au centre de droit européen de Rennes, sous la direction du professeur Jean Raux).

Q : que pensez-vous de la PAC et de son évolution ?

R : Depuis la signature du Traité de Rome instituant la CEE, la PAC a démontré sa nécessité d'être. Force est de la reconnaître une réussite certaine qui n'apparaît que plus évidente si l'on prend le soin de juxtaposer l'image de l'Europe agricole de 57 et l'image d'aujourd'hui. En trente ans, l'Europe est tout de même devenue l'une

des plus grandes puissances agricoles du monde. Cela dit, cette évolution positive ne saurait masquer les points noirs directement ou indirectement engendrés par la politique de Bruxelles : disparités sociales, régionales, problèmes écologiques, surproduction... Ainsi donc la réussite pourrait se transformer en échec si des mesures appropriées ne sont pas adoptées rapidement. La question se pose. Echec qui serait d'autant plus imparable que la menace qui pèse sur la PAC n'est pas nouvelle.

Le look à Le Pen (fin)

journaux. La télévision et la radio, dont l'information est succincte voire anecdotique et artificielle par les fameuses « petites phrases » satisfait et font valoir les hommes politiques en les présentant comme ils veulent qu'on les présente, quel que soit le propos qui accompagne les images diffusées.

Ainsi, M. Le Pen soigne son look parce que c'est sur sa façon de se présenter que va se baser la majorité des gens pour construire mentalement la structure de l'offre politique qui lui est soumise. C'est sur ce look qu'ils vont fonder leur vote, d'où l'importance du travail de représentation opérée par M. Le Pen et de la relation de faire valoir réciproque qu'il entretient avec les journalistes spécialisés.

Jacques LE BOHEC

Références :

- (1) Nous avons déjà abordé dans les numéros d'octobre, novembre et décembre 1987, l'analyse des « votes Le Pen » : 1 - Des électeurs de M. Le Pen, II - Les discours de M. Le Pen, III - Les votes Le Pen.
- (2) « La mise en scène de la vie quotidienne », t. 1 - La présentation de soi », par E. Goffmann, éd. de Minuit, p. 73, 1973.
- (3) « La représentation politique », Pierre Bourdieu, février 1981, Actes de la Recherche en Sciences Sociales.
- (4) « La mise en scène de la vie quotidienne », op. cit.
- (5) Lire « Le Peuple Breton » du mois d'octobre 1987 sur ce sujet.
- (6) « La distinction, critique sociale du jugement », Pierre Bourdieu, éd. de Minuit, 1979, pp. 305-431.
- (7) Lire « Le Peuple Breton » du mois de novembre 1987 à ce propos.
- (8) « Sociologie des crises politiques », Michel Dobry, PUF, 1986.
- (9) Lire « Le Peuple Breton » du mois de décembre 1987 pour l'explication des « votes » Le Pen.
- (10) id. 6, page 478.

Pourtant n'est-il pas enfin temps de réformer en profondeur la PAC sans pour autant, cela va de soi, sacrifier les agriculteurs !

P.B. : Un certain nombre de mesures existent pour aider les régions les plus pauvres de l'Europe. La Bretagne vient de bénéficier d'une O.I.D. (Opération intégrée de développement), la dernière, dit-on. Et quand on pense à des régions comme l'Andalousie, l'Europe à deux vitesses, ça existe ! Comment la CEE prend-elle (et va-t-elle prendre) en compte ces disparités ?

R : Effectivement, il existe des écarts énormes entre les régions de la CEE. Ecart qui n'est fait que s'accroître du fait de l'élargissement vers le sud de la communauté. Le problème est d'importance car l'on sait que la réussite de ce fameux grand marché unique européen de 1992 dépend, notamment, du succès de la politique régionale communautaire qui doit réduire les disparités pour tuer dans l'œuf, le spectre d'une Europe à deux vitesses, qui rait à l'encontre des objectifs et des principes du Traité de Rome. Il y a donc indéniablement une volonté clairement affichée de gouverner une partie des disparités, comme en témoigne la prise en compte d'une nouvelle notion : celle de programme. Un programme vise notamment à coordonner toutes les actions locales, régionales, nationales et bien sûr communautaires pour dynamiser des régions défavorisées (ex : les programmes intégrés méditerranéens).

P.B. : Et la Bretagne, dans tout ceci ?

R : Dans les années à venir, cinq Etats membres seront considérés comme prioritaires dans le domaine de la politique régionale : l'Italie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Cela semble pour le moins logique. Conséquence directe : la part du gâteau pour les autres Etats sera nécessairement réduite. Raison de plus pour des régions comme la Bretagne de se battre davantage encore pour ne pas être « oubliée ». Raison de plus encore pour la Bretagne de développer des relations privilégiées avec Bruxelles comme le permet dans une certaine mesure la décentralisation.

L'Europe et les régions pauvres La Bretagne sacrifiée...

BRUXELLES. — A l'issue du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles, l'engagement des aides européennes aux régions moins riches de la CEE est un des principaux sujets de satisfaction aussi bien au sein du parlement européen que dans les capitales du sud de l'Europe. Cependant, tout n'est pas rose dans le camp breton intervenu le 13 février à l'heure entre les Doux. La France « tout simplement » sacrifiée à la Bretagne.

P.B. : Revenons au fonctionnement de la PAC. La CEE est en quelque sorte victime de ses propres règlements et d'un laisser-faire, la garantie d'achat qu'elle propose à ses producteurs a pour conséquence directe la constitution de stocks gigantesques avec des problèmes d'écoulement. C'est un rôle particulier pour une institution publique ?

R : Le système de l'intervention a été conçu comme un filet de sécurité, contre une chute trop forte des cours des principales productions. Malheureusement, trop souvent, la garantie mise ainsi en place est devenue un véritable débouché comme un autre, comme en témoigne les quantités annuelles de céréales, de beurre, de lait écrémé en poudre, de viande bovine... vendues directement à l'intervention. Il y a donc bien, indubitablement, dans le dérèglement de la PAC, une part de responsabilité collective de toute la filière agricole : producteurs, transformateurs...

Une fois propriétaire de ces énormes quantités de produits, dont le stockage coûte très cher au contribuable européen, la communauté doit en assurer l'écoulement. A cet égard, on ne peut pas dire qu'elle ait agi avec toute la rigueur nécessaire même si, à sa décharge, la tâche n'est pas facile. Grosso modo, la perte sur les ventes réalisées se situe entre 40 et 60 % ! Il faut y ajouter les frais de stockage et les aides à l'exportation !

P.B. : Depuis quelques semaines on parle de stabilisateurs agricoles. On fixerait par produit une quantité maximum de garantie (QMG), et en cas de dépassement, les prix seraient diminués de façon automatique. Le principe semble faire son chemin, les modalités d'application c'est autre chose ! Qu'en pensez-vous ? Qui en seraient les bénéficiaires ? (Quels types d'agriculteurs et d'agricultures ?)

R : Effectivement, l'idée des Q.M.G. fait son chemin... mais rien n'est encore décidé. Sans doute y verra-t-on plus clair à mi-février lors du Conseil européen de Bruxelles. Si tous les Etats membres sont, semble-t-il, d'accord sur le principe qui vise à fixer une quantité annuelle garantie, il y a par contre divergence sur les conséquences d'un dépassement de cette quantité. Les Français et les Allemands seraient

partisans d'une baisse des prix automatique et immédiate, mais modérée, la commission et les Britanniques prônant quant à eux une baisse des prix importante. Il est difficile d'en dire plus pour le moment...

P.B. : On parle beaucoup d'adapter l'offre à la demande. Quelles incidences pour la profession d'agriculteur et les filières de transformation ?

R : La profession d'agriculteur doit évoluer. Il est grand temps de ne plus penser simplement à produire ! Il faut vendre. C'est-à-dire qu'il convient de poursuivre sur la voie de la responsabilisation des producteurs. Il est impératif d'adapter l'offre à la demande et de répondre véritablement à l'attente des consommateurs ! Pourquoi par exemple avoir encouragé, à tous les échelons d'ailleurs, la production du jeune bovin alors que l'on sait aujourd'hui (et on pouvait le savoir bien avant !) qu'il ne correspond pas suffisamment à la demande et qu'il est sans doute plus intelligent d'encourager dans le secteur bovin la viande de qualité, style gros bovin.

P.B. : Quelles solutions préconisez-vous ?

R : A la lumière de l'expérience, il est indubitable que l'avenir de la politique agricole commune passe obligatoirement par une grande souplesse des mécanismes d'intervention associée à une responsabilisation accrue des professionnels. A cet égard, l'OCM des fruits et légumes frais doit être source d'inspiration tant il est vrai que l'auto-organisation des producteurs et le caractère non attractif du prix de retrait ont évité, là, de tomber dans les travers propres aux autres O.C.M.

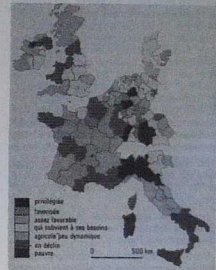
La souplesse, qui implique l'abandon définitif de l'automatisme des achats publics, et une meilleure prise en compte de l'état du marché, doit donc être conjuguée à la responsabilisation effective des producteurs. Une responsabilisation qui peut revêtir la forme de seuils de garantie ou de prélèvements de coresponsabilité, hautement préférables aux quotas de production. Mais faut-il encore que les erreurs commises dans l'OCM des produits laitiers servent de leçons. Il importe notamment de moduler la taxe de coresponsabilité tant l'égalité en la matière est un non-sens.

De plus les producteurs devront impérativement accepter que les prix soient enfin fixés de manière réaliste, c'est-à-dire à un niveau compétitif. Ce n'est qu'en s'engageant sur cette voie que la CEE pourra être

présentée à long terme sur le marché mondial tout en évitant l'octroi des restitutions à l'exportation sans cesse plus élevées.

Des aides directes

Quoi qu'il en soit, les sacrifices légitimement demandés aux agriculteurs ne seront compris et acceptés qu'à la double condition que la communauté se décide à limiter ses importations préférentielles et que les distorsions de concurrence, dont nous avons souligné l'existence, disparaissent. A cet égard, la multiplication des aides nationales autorisées et les avantages accordés à tel Etat membre lors de compromis, laissent planer le risque ma-



jeur de la renationalisation rampante de la PAC. Seule, l'instauration d'aides directes communautaires, destinées aux petits producteurs, sera à même de conjurer cette menace. Une menace bien réelle, qui a pris naissance avec la dégradation progressive de la garantie d'achat, dont sont surtout victimes les exploitants les moins prospères, et que chaque Etat membre tente d'adopter.

En aménageant en profondeur le système de la garantie d'achat, la CEE limitera ipso facto les entrées en stock. Mais de toute manière, ceux-ci devront être gérés avec plus de discernement que par le passé. Il est en effet grand temps que la communauté établisse une politique de déstockage rationnelle qui tienne véritablement compte de l'efficacité réelle des mesures d'écoulement. Cette politique rationnelle implique indéniablement une certaine décentralisation des décisions de déstockage, évitant de manquer des opportunités appréciables, ainsi que la mise en place de contacts d'exportation à moyen et long terme.

Ce n'est qu'en concrétisant à tous les stades de l'intervention les principes de souplesse et de responsabilisation, que les institutions européennes permettront à la politique agricole commune de répartir sur des bases saines, qu'il est urgent de définir.

Interviu réalisée par R. PEDRON

Peuples du Monde

Petit voyage en autonomie : Le Québec

Conquise définitivement par les Anglais en 1763, la Nouvelle-France est devenue sous le nom de Québec, membre fondateur de la Fédération canadienne en 1867.

Des droits

Le Québec jouit à ce titre d'une partie des compétences de l'Etat canadien dont la souveraineté est partagée entre les autorités fédérales d'Ottawa et celles des dix provinces de la Fédération. Les matières dans lesquelles le Québec est compétent sont énumérées aux articles 92, 92 A, 93, 94 A et 95 de la « Loi constitutionnelle » de 1867. Elles peuvent être décrites d'une façon générale comme comprenant l'ensemble des questions qui ne transcendent pas les limites du territoire de la province : droit civil, institutions municipales, commerce local, communications internes... Les affaires sociales et culturelles relèvent prioritairement des autorités québécoises : santé, justice, éducation (du primaire jusqu'à l'université).

En matière économique, le gouvernement du Québec exerce sa souveraineté sur les ressources naturelles de la province.

Au niveau diplomatique, le Québec est autorisé à entretenir des délégations ; ainsi celle installée à Paris.

Dans ces domaines de compétence, le Québec exerce ses pouvoirs de façon autonome et indépendante des autorités fédérales, c'est-à-dire libre de toute pression. Les compétences étatiques que détient le Québec valent en ce qui concerne l'exercice des fonctions législative et exécutive.

Des moyens

Les institutions québécoises ne seraient pas en mesure d'exercer leur souveraineté dans les domaines cités précédemment sans une large autonomie financière. Seul parmi les dix provinces de la Fédération à recouvrer directement le produit de l'impôt sur le revenu des particuliers, le Québec bénéficie également, avec les Etats provinciaux d'Alberta et de l'Ontario, du privilège de percevoir et de gérer l'impôt sur le revenu des sociétés.

Pour l'année 1982-83, les recettes budgétaires de la Fédération se sont réparties comme suit :

- municipalités : 33.747 milliards de dollars canadiens (recettes fiscales et autres recettes), soit 20 % de l'ensemble des recettes publiques de la Fédération ;
- gouvernement fédéral : 55.124 milliards de dollars, soit 32,7 % ;
- gouvernements provinciaux : 79.436 milliards de dollars, soit 47,3 %.

Nous constatons donc qu'au Canada, la plus grande part de la vie publique se gère au niveau provincial sans que soit lésée, pour autant, la vie communale.

A titre de comparaison et en dépit d'une sensible augmentation en pourcentage dans les années 1980-84 (+ 157 %), depuis l'année, les recettes budgétaires des 22 régions françaises n'atteignent pas 17 milliards de francs en 1985, soit 1,5 % de l'équivalent des recettes budgétaires de l'Etat français la même année (1.099 milliards).

Toute la différence entre un Etat fédéral pragmatique qui tient l'autonomie de ses diverses composantes pour un droit constitutionnel et un Etat unitariste jacobin avec ou sans « décentralisation », dont les dirigeants politiques et les technocrates, qu'ils aient pour nom Debré ou Chevènement, sont formés de génération en génération à l'école du dogme « terroriste » de 1793.

Un mode de fonctionnement

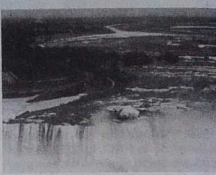
Le Parlement québécois est l'organe premier de fonctionnement de l'Etat provincial et la fonction législative qu'il est seul à exercer est la fonction première de l'Etat. Le Parlement du Québec est restreint aux champs de compétence provinciaux, mais les tribunaux ont expressément reconnu qu'il demeure souverain, c'est-à-dire maître de la politique à élaborer, à conduire et à gérer, à l'intérieur de ces champs.

En vertu du principe constitutionnel d'inspiration britannique qui veut que collaborent entre eux les pouvoirs législatif et exécutif, le Parlement est composé de deux organes distincts : l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec. L'avènement d'une loi exige que l'Assemblée nationale et le gouvernement l'adoptent pareillement. Pour favoriser cet accord, la constitution prévoit un ensemble de moyens de contact, de contrôle et de contrainte réciproques.



Montréal, avec les trois millions d'habitants de son agglomération, est la deuxième ville francophone du monde. Située aux portes du monde anglo-saxon, le français y est seule langue officielle, comme dans tout le Québec, en vertu de la loi provinciale 101, de 1977.

L'indépendance des tribunaux vis-à-vis du gouvernement est matérialisée par la séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire. En revanche, les tribunaux sont soumis à la souveraineté parlementaire. Le Parlement québécois a le pouvoir de créer et organiser des tribunaux locaux ou provinciaux, pouvoir qu'il a exercé en dotant



L'hydro-électricité, la richesse énergétique du Québec. Elle est la propriété de l'Etat provincial québécois... au nom du principe d'autonomie.

le Québec d'une hiérarchie judiciaire, des Cours municipales à la Cour d'appel. Ces tribunaux québécois interprètent et appliquent le droit québécois mais aussi une partie du droit fédéral.

Dans le droit québécois comme dans le droit constitutionnel fédéral, les pouvoirs législatif et judiciaire priment sur l'exécutif. Autre différence notable avec l'organisation des pouvoirs dans l'hexagone.

Pour que chante la langue

Destinée à préserver l'identité culturelle d'une communauté francophone de six millions d'individus, noyée dans un océan anglophone, la loi provinciale 101 de 1977 a fait du français la seule langue officielle du Québec.

« Evid yezh ar Vro », les autonomistes bretons que nous sommes, vous le savez, n'en demandant pas tant. Un bilinguisme reconnu et réellement équilibré est et restera notre credo. L'intransigence et le jusqu'au-boutisme ne sont pas toujours là où l'on croit les trouver...

Quoi qu'il en soit, si Jacques Chirac, Premier ministre de la France, a su soutenir en son temps le Parti québécois de René Lévesque dans sa revendication d'indépendance, nous ne saurions accepter de nous voir refuser par celui-là même le droit légitime à l'autonomie au nom de la France Une et Indivisible. Nous n'avalons plus de couleuvres !...

JUL GUEGUEN

Sources :

- « Les institutions politiques et judiciaires du Québec » par Henri Brun, dans « Le Québec statistique », éd. 1985-86, Québec, BSA, p. 57 à 73.
- Encyclopédie du Canada, tome 2, Montréal, Stanké, 1987, p. 961.
- Franco, la vie économique des régions françaises en 1986.
- Tableaux de l'économie bretonne, INSEE, éd. 1987.

Pour plus de renseignements :

Délégation générale du Québec, 117 rue du Bac, 75007 Paris.

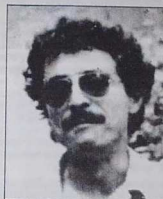
HUMEUR

« Le Monde » dans la fascination ?

Un article du « Monde » — que je ne lis plus depuis plusieurs séries d'articles décevants sur la Bretagne — a été remarqué pour son caractère agressif (le 7 janvier 88, article signé « Ph. Bg. »). En voici le premier paragraphe :

« Félix Tomasi a reçu pendant les fêtes de fin d'année le soutien discret d'une poignée d'autonomistes bretons. Les derniers nostalgiques de la Bretagne libre au secours d'un nationaliste corse de l'ex-FLNC ? La solidarité des minorités régionales est pour peu dans la création de cet éphémère comité ».

Les lecteurs du PB connaissent déjà le jeune Corse Felice Tomasi, qui faisait partie d'organisations politiques travaillant au grand jour, et qui se trouve emprisonné depuis bientôt cinq ans, sans jugement. Malgré mes réserves par rapport au « Monde », j'avais gardé le souvenir d'un journal où, entre autres, du temps de la guerre d'Algérie, on trouvait des articles courageux, dont le contenu était souvent éloigné du point de vue des ministres de l'intérieur.



Felice Tomasi

Brutalement, en lisant l'article du 7 janvier, j'avais l'impression que Pasqua avait fait de la dictée à un metteur du « Monde ». Hélas, la source d'inspiration s'est révélée exacte, à l'occasion d'une émission « Apostrophes » de fin janvier. Bernard Pivot, plein de santé, y annonce deux bouquins sur Pasqua. Le premier est rédigé par un rude travailleur du « Figaro », bien dans l'ordre, avec une bonne tête d'adjoint organisé, propre et un peu émotif. Rien à dire.

Le deuxième est pour auteurs — cela se corse, comme ont dit — deux journalistes du « Monde »... Dont un certain Philippe Bogot (signataire de l'article du 7 janvier, qui a bénéficié d'une « praline » de Bernard Pivot au sujet de son amour pour les Corsais).

Quel festival, cette émission ! Si vous avez l'occasion, d'une manière ou d'une autre, d'en avoir eu enregistré, n'hésitez pas : vous y admirerez deux intellectuels corse hâter longuement entre séduction et fascination pour évoquer leur propre attitude devant Charles Pasqua !...

Il est sûrement bon de sortir de la bande dessinée de temps à autres au moins, en matière de politique : il n'y a pas que les « bons » à gauche et les dégueulasses défaits à droite. Hélas, nous sommes placés pour le savoir. Mais une politique basée sur le mépris, l'expulsion brutale, la démagogie vis-à-vis des « beaux » de toutes sortes, des racistes timides ou tonitrueux, ça ne gêne pas un peu les minets « mondains » d'aujourd'hui ? Ça ne les amène pas à un peu de réserve par rapport aux qualités « techniques » de fauve politique du père Pasqua ?

Devant une telle dégringolade, je me réjouis d'être au côté de ceux qui se posent des questions quand un homme est en cabane depuis cinq ans sans jugement !. Surtout quand il a été tabassé pendant une quarantaine d'heures consécutives sans rien avoir, même pas une appartenance au FLNC, son arrestation coïncidant avec l'arrivée fortement médiatisée de Broussard en Corse, en 1983. Et les étiquettes méprisantes des neo-journalistes du « Monde » me renforceront dans mes convictions.

Par hasard certainement, dans le Larousse, « fascination » (en un mot ou en deux), se trouve sur la colonne voisine de « fascisme ». Dans les quelques phrases consacrées à ce mot, on peut trouver : « doctrine visant à substituer un régime autoritaire et nationaliste à un régime démocratique ». « Mussolini donna d'abord à ses fascistes » (fasci, en italien, au pluriel, c'est-à-dire à ses groupes de combat, en 1919), un programme républicain démocrate et socialiste ». Hélas, braves gens, il faut bien admettre que si c'est pas la même chose, ça y ressemble bien, pas vrai ?

Les deux tristes personnes m'ont rappelé une silhouette d'intello un peu faiblard, de sensibilité socialiste au départ, qui se fait récupérer complètement par le système nazi dans les années 35, au point de devenir un haut responsable de la police politique. N'est-ce pas dans la série « Holoocauste » ?

Dites-moi si j'ai été le seul à réagir de cette manière à l'émission Apostrophes ! Je me méfie de l'application trop rapide des étiquettes « fascisme » ou « nazi » sur n'importe quoi, mais j'ai vraiment l'impression de faire partie des nostalgiques du « Monde » libre. Pas vous ?

J. GUEGUEN

DEBAT

Présidentielles Voter Breizh ?

Au cours des semaines à venir, nos compatriotes vont être sollicités à grand renfort de télévision et autres médias à participer à la communion présidentielle grâce à laquelle leur assimilation et leur formation en français comme les autres progressera vers sa confirmation définitive. En présence de cette mise en scène abasourdissante il sera difficile aux partis bretons de se faire entendre.

Pourtant c'est essentiellement leur rôle de conscience bretonne que d'articuler, malgré tous les obstacles, la réponse de notre communauté aux menaces que pose l'emprise française à sa survie. Je note que jusqu'ici — c'est presque la fin de janvier — leurs mensuels n'ont pas fait connaître leurs positions au sujet de cette proche élection. Je ne doute pas qu'ils le feront, mais le plus tôt sera le mieux : ça peut avoir quelque effet sur une minorité des électeurs.

Qu'il me soit permis d'espérer que le leçon des 6 ou 7 dernières années de politique française à l'égard de la Bretagne a été bien apprise, que la conviction est bien acquise, si elle n'était déjà auparavant, que tous les gouvernements et tout le système étatique français restent irrémédiablement décidés à faire disparaître la langue bretonne (cf. le retour progressif aux positions des années 70 et avant) et que peu leur importe si l'économie bretonne s'effondre (cf. les raisons données par Gouvenec pour créer une antenne bretonne à Bruxelles ou l'indifférence à l'égard des dommages massifs causés chez nous par l'ouragan d'octobre dernier).

On peut comprendre que des partis autonomistes aient besoin de s'engager dans des élections, ne serait-ce que pour faire mieux connaître leur idées, mais lorsqu'il s'agit d'une « générale » où rien de ce qui concerne spécialement la Bretagne ne sera débattu, à mon avis il s'agit uniquement de dire NON au système qui ignore et de faire connaître les raisons de ce NON.

C'est une occasion de proclamer la liberté bretonne du moins au niveau individuel, de contribuer ainsi à maintenir et à renouveler la tradition sur la base de laquelle s'édifiera notre nation. Qu'ils donnent donc la consigne d'inscrire, en travers des noms de tous les candidats, Breizh sur les bulletins de vote — à moins que ce ne soit le mot Cambronne, en breton, pour exclure toute équivoque !

Alan HEUSAFF

NDLR : l'UDF n'a pas hésité, en 1981, à lancer une consigne d'abstention ou de vote nul au premier tour, pour protester contre les conditions d'un scrutin qui écarte les candidats des minorités nationales. Mais les Bretons dépendent, dans leur vie quotidienne, de décisions prises au niveau de l'Etat français. Aussi est-il difficile de se désintéresser d'un vote que la montée de l'extrême droite et son influence sur la droite transforment en choix de société.

Histoire

LIGUE FÉDÉRALISTE DE BRETAGNE (1931-1935)

Solidarité internationale et anticolonialisme

Citant en exergue du n° 12 de La Bretagne Fédérale (26/01/1933) la phrase de Jaurès : « Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme y ramène », les militants de la LFB ont su appliquer ce principe dans leurs actions, en investissant les comités de lutte contre l'impérialisme, et dans leurs diverses prises de position.

Dans le premier numéro de la BF (novembre 1931), Gouven' Mazéas, négociant en pommes de terre de son état, ancien combattant mutilé de guerre et président de la LFB, exposait la philosophie et les objectifs du mouvement, en des termes qui ne laissaient place à aucune équivoque :

« Nous jugeons qu'au-dessus des nationalités, il y a l'homme, l'humanité, le monde qui, s'il était mi par un sentiment de fraternité humaine, aspirerait au règne de la paix, de la concorde universelle (...). C'est la raison d'être de notre ligne, ce but ne pouvant être atteint que par le Fédéralisme.

Mais il faut l'atteindre, ce qui ne sera possible que lorsque chaque peuple aura pris conscience de lui-même. Or, trop de peuples s'ignorent, car la vérité n'est pas l'histoire enseignée dans les manuels. C'est, trop souvent, l'histoire travestie, la leçon dictée à seule fin d'asservir les peuples auxquels il faut inoculer l'ignorance d'eux-mêmes.

La vérité, c'est que nos maîtres de l'heure nous arrachent morceau par morceau le sentiment de ce que nous sommes afin de nous remplir d'un ardent amour pour une prétendue patrie, patrie mardite déjà adoptée par ceux qui ignorent leur mère patrie. Cet enseignement est généralisé non seulement dans le cadre de chaque Etat impérialiste, mais jusque dans les colonies les plus éloignées ; et les Toucouleurs eux-mêmes se convainquent du devoir qui consiste à toujours être prêt à mourir pour la mère patrie d'Europe ».

L'analyse était on ne peut plus juste, car il n'est pas si loin le temps où le petit Kabyle apprenait que ses ancêtres avaient les cheveux blonds et les yeux bleus. Et qu'en penseraient « nos » Kanaks ?... Mais dans ces années trente, le contexte était hostile à ce genre de discours.

Entre un socialisme français digne héritier des valeurs « civilisatrices » de Ferry, père du colonialisme bleu-blanc-rouge, et un nationalisme breton étroit, désuet et disons-le raciste, qui trouvait à s'exprimer, en réaction à la domination française, au sein du Parti national breton (PNB) naissant, il fallait trouver une voie originale rendue nécessaire par la montée du péril

Les premières acquisitions coloniales de la France dans la période de son histoire qui s'est ouverte par la grande Révolution, ne semblent pas avoir été le résultat d'un plan arrêté d'avance par les gouvernements qui les ont réalisées ; elles ont plutôt un caractère fortuit et occasionnel : l'histoire de la conquête de l'Algérie vient à l'appui de cette observation que l'occupation de Tahiti, de la Nouvelle-Calédonie et de la Cochinchine ne peut infirmer en aucune façon. Ce furent là des actes purement gouvernementaux, auxquels le pays resta indifférent, parce qu'il n'en comprenait pas la haute portée. Il n'en est pas de même de la part que la République a prise à la reconstitution de notre empire d'outre-mer ; dans la persévérance de son effort, il est impossible de méconnaître l'exécution d'un plan politique mûrement étudié, appliqué avec méthode en dépit de difficultés sans nombre, et finalement réalisé avec un succès complet. A cet égard, les hommes d'Etat républicains, les Gambetta, les Jules Ferry, les Barthélemy Saint-Hilaire, pour ne nommer que les morts, quels qu'aient été les erreurs ou les insuccès partiels, qui ne pouvaient manquer d'avoir leur place dans une œuvre aussi gigantesque, se sont montrés incontestablement supérieurs à leurs devanciers de la monarchie et du second empire. La postérité rendra pleine justice à leur œuvre, que les contemporains, après l'avoir méconnue, commencent à apprécier avec plus d'impartialité.

Extrait de « L'avenir colonial de la France » par E. Fallot, Paris, 1901, p. 482.

La face cachée des Ferry et autres Gambetta, dont l'esprit a inspiré une partie non négligeable du socialisme français, bien au-delà de la dernière guerre mondiale, de Guy Mollet à Jean-Pierre Chevènement en passant par François Mitterrand.

faciste. Les enjeux de l'heure apparaissent distinctement aux yeux des militants bretons de la LFB. Ainsi, René Rickwaert, alias Ronan Klech, dans le n° 5 de la BF (avril 1932) :

« Bretagne certes. Mais il n'y a pas que la Bretagne. Il y a l'humanité entière et son sort est en jeu ».

Etrangers à toute tentation xénophobe, les fédéralistes bretons avaient pris la pleine mesure de la mondialisation des problèmes qui caractérisait leur époque. En témoigne cet article paru dans le n° 13 de la BF (13/11/1934) et signé sous le pseudonyme « Le soldat rouge ».

« Il est d'une évidence crue que la force de l'opprimé ne s'accroît qu'en raison directe de la faiblesse de l'opresseur. Notre oppresseur, c'est le gouvernement impérialiste français.

Donc, unissons-nous à nos frères de misère, qu'ils soient blancs, noirs ou jaunes, qu'ils vivent aux antipodes.

Mais ne nous contentons pas de nous unir à nos frères enchaînés par l'impérialisme français. Unissons-nous par tous les moyens en notre possession à tous les opprimés du monde, car pour détruire complètement l'oppression, il nous faut détruire partout (...). L'impérialisme français... est solidaire de tous les autres impérialismes, qui tous se ressemblent comme des frères. Tous les valets de plume de l'impérialisme français trouvent très juste l'invasion de la Chine par le Japon, la pression américaine sur Cuba, les fusillades anglaises aux Indes, etc... Ceci est naturel, logique, l'impérialisme étant une des formes les plus poussées de l'exploitation de l'homme par l'homme ».

La solidarité entre Bretons et peuples des colonies françaises d'outre-mer trouvait, parfois, à s'exprimer en des circonstances surprenantes, mais révélatrices d'un état d'esprit contre lequel les militants de la LFB ne manquaient pas de s'insurger. Ainsi, cet article paru dans le premier numéro de la BF.

Une colonie ?

Un ami de notre pays, qui s'appelle lui-même un « Alsacien bretonnant », nous envoie cet écho :

En pleine Commune, à Tréboù, la grande kermesse annuelle vient d'avoir lieu. On pourrait penser que les dirigeants cherchent à faire revivre, par les costumes et les attractions, des coutumes du pays. Ce serait trop compter sur leur esprit d'organisation, et surtout sur leurs sentiments bretons.

Non, pour l'édification de la population et des nombreux touristes en cette saison, la kermesse se déroula sous le signe, peut-être symbolique (!), de l'Exposition Coloniale.

Le cortège traversera tout le pays, une société de gymnastique, avec drapeau tricolore et musique militaire en tête, suivie des enfants des écoles, déguisés d'une façon touchante en Indo-Chinois, Tunisiens, etc., entourant leur institutrice (non déguisée) et fermant la marche, une cavalcade de Marocains, ou quelque chose qui y ressemblait, parmi lesquels chevauchaient, conscients de l'honneur à eux confié, deux Bretons en costume national.

Sans commentaires !

J. GUEGUEN

CHRONIQUE OURAGAN



C'est le film réalisé par l'ARC-Bretagne sur la tempête du 15 octobre, film en 16 mm, adapté en VHS pour la diffusion en cassette. Il fait partie d'une série de films, intitulée la Mémoire audio-visuelle du Finistère, destinée à garder une trace en images d'événements importants de la vie du département ; ces films sont produits et réalisés par l'ARC, à l'initiative et avec l'aide financière du Conseil général, et sous l'égide du musée breton à Quimper, musée départemental. Outre « Chronique d'un ouragan », ont été filmés, l'exhumation d'un sarcophage du IX^e siècle à Lanvénez, la dernière vente traditionnelle à la crêpe de Saint-Guénolé, la Fête-Dieu à Ouessant, la foire aux moutons annuelle à Ouessant.

Présenté au public vers la mi-décembre, « Chronique d'un ouragan » est un film d'une trentaine de minutes, réalisé dans les jours qui ont suivi la tempête, notamment par Félix Le Garrec et Bernard Lelièvre, à l'aide de deux caméras. Il n'était pas possible de tourner la nuit même de la tempête, l'objectif étant très rapidement recouvert d'une pellicule de sel. Le film utilise également les premières pages

Culture

d'« Ouest-France » et du « Télégramme », des sons enregistrés par Radio Bretagne-Ouest (où certains plans ont également été filmés), fait allusion au travail de FR3 Bretagne.

Après un début qui crée un climat d'angoisse, sont montrées les conséquences de l'ouragan, sous tous leurs aspects : destructions et dégâts faits aux exploitations agricoles, aux bateaux de pêche, aux ports de plaisance, aux arbres (notamment à ceux du Fruy et des enclos de Locmaria à Quimper, en comparant les conséquences de l'ouragan avec la situation ancienne évoquée par le biais d'une interview et de cartes postales anciennes), aux monuments historiques (la chapelle de Tronoen), aux tombes.

Est également rappelée l'explication météorologique du phénomène, comme est dénoncé « le déficit d'émotion » au niveau « national ». Ce film est surtout un constat : contrairement à celui de FR3, il décrit assez peu la solidarité (mais l'on voit cependant des militaires en train de ramasser les morceaux de verre d'une serre détruite par l'ouragan). Il montre les dégâts essentiellement dans le sud Finistère, mais matériellement il était difficile à l'ARC de faire autrement. Il est à regretter, cependant, la faible place accordée à la langue bretonne (contrairement au film de FR3 où est montré une interview en breton, avec sous-titrage en français) ; le seul dialogue en breton (et encore faut-il tendre l'oreille) est celui d'ouvriers dans un cimetière travaillant à réparer les tombes !

Ce film connaît un succès mérité. Déjà 4.000 cassettes ont été vendues. Les projections publiques ont attiré un nombre de spectateurs parfois important comme à Plonéour-Lanvern où il y a eu 600 personnes à venir voir le film. Peut-être fe-

rez-vous partie des prochains spectateurs ; la vision de ce film n'est en tout cas pas à négliger.

Y. JARDIN

Vous pouvez vous procurer cette cassette au prix de 150 F auprès de l'ARC-Bretagne, 27 rue du Chapeau Rouge, 29000 Quimper, tél. 98.55.28.22. Elle est en vente chez certains disquaires, libraires, centres Leclerc et comités d'entreprises.

GRALL Hommage

Il y a deux mois, les Éditions Calligrammes viennent de publier un dernier hommage à leur ami et poète Xavier Grall. Ce livre est un recueil d'airs, de proches du poète. Dans cet ouvrage, les auteurs ont voulu présenter un Grall tel qu'il était, débarrassé de chichis, des bêtises que l'on était attaché à sa personnalité. Oui, quel que soit le jugement que l'on porte sur l'œuvre et la personne, il a droit au respect de sa personnalité. C'est à cela que nous invite sa fille : « J'aimerais, moi, que l'on voie dans le poète autre chose qu'un albatros blessé, dans le journaliste, autre chose qu'un chroniqueur en sabots, dans l'écrivain enfin, autre chose qu'un artiste griffonnant ses calepins trempés d'encre ».

Le choix judicieux des photos nous permet de pénétrer dans le quotidien de l'artiste : sa famille, Botzulan, Perros.

Pour ma part, je ne puis que souscrire aux propos de Mireille Guillemot : « Il est grand temps de faire Xavier Grall pour découvrir sous l'image trop facile du bande Breton inspiré, le grand poète universel, à qui on ne peut assigner de frontières ».

Éditions Calligrammes, 17 rue Élie Frénon, 29000 Quimper, tél. 98.95.94.54, Prix 99 F.

MEUBLES LOSSEC

LESNEVEN - LE FOLGOET - GUIPAVAS

Actuellement

PRIX DE LANCEMENT

sur la nouvelle collection

l'ami PEM



RÉGIME SANS CELTE



Breuz rayonné... les démodérateurs de sa chronique vont être démodérés!

Il avait raison, Dutronc, quand il chantait, jadis : « On nous cache tout, on nous dit rien ! » Figurez-vous que l'autre dimanche, à Soir 3, j'en ai appris une bien bonne. Comme ça, incidemment, au détour d'une phrase. Une information qui est une véritable bombe et qu'on avait pris bien soin, en haut lieu, de nous cacher depuis...

Depuis combien de temps, au fait ? C'est tellement énorme, tellement stupéfiant, que j'hésite encore, que je me demande si je ne vais pas trahir un secret d'État. Enfin, bon, puisque la télé l'a dit, je suppose que je peux prendre sur moi de répercuter la nouvelle, de jouer les chambres d'écho. Tout en m'étonnant, tout de même, que personne, dans les médias, n'ait rebondi, agi, posé les questions qui s'imposent. Et qui ne sont pas minces, eu égard au fonctionnement normal d'une démocratie.

Bon, venons-en au fait (je sens que j'abuse de votre patience). Le dimanche 10 janvier, donc, à 22 h 20 très exactement, Jacques Paugam, rappelant les titres de Soir 3, a laissé tomber cet incroyable scoop : « Dix ans après la catastrophe de l'Amoco-Cadiz, on saura demain le montant des indemnités versées à l'État breton ». Oui, vous avez bien lu : « A l'État breton ». Tel que.

Ainsi donc, un dimanche soir, à l'heure où les travailleurs sérieux jouissent d'un juste repos pour affronter la semaine qui s'annonce, un présentateur, en fin de journal, en bout de phrase, comme en codécile, sur la chaîne la moins regardée, informe la France que la Bretagne est indépendante ! Qu'elle est un État libre et souverain ! Qu'elle se fait verser des indemnités par l'Afrique ! Et on ne nous avait rien dit ! Depuis des mois, des années peut-être, nous franchissons la Couesnon, insouciant et se-reins, sans savoir que nous passions une frontière, que nous changions de pays !

Les questions, ici, chers lecteurs, affluent, se bousculent, se marchent les uns sur les autres. Quand ? Comment ? Pourquoi ? Qui ? Où ? Que fait la police ? Sans oublier celles-ci, plus précises : d'où Jacques Paugam tient-il son information ? Est-il en mesure de la confirmer, d'apporter des preuves, d'avancer des faits ? Les citoyens français attendent des réponses. Sans parler des Bretons, qui, si ça se trouve, ne sont même pas au courant.

Cet éditorial récent de l'hebdomadaire « Télérama » — le meilleur pourtant des magazines TV — appelle plusieurs réflexions.

1. Il faut vraiment que le plumitif en chef de service n'ait pas grand-chose à dire pour consacrer une moitié d'éditorial à un modeste lapsus...

2. Il faut de plus qu'il manque singulièrement de respect à l'endroit de la Bretagne et des Bretons pour se livrer à un calembour aussi douteux — le titre — et à un humour aussi macabre — la photo et sa légende. Voilà qui nous rappelle certaines émissions TV où un rigolo s'était mis à singer une bigoudène en arborant comme couvre-chef un rouleau de papier hygiénique !

3. Cela montre enfin que la presse parisienne, grand public ou culturelle, reste avant tout hystériquement jacobine pour faire un tel plat de cet incident mineur...

Incident — je parle du lapsus — qui fera plaisir à certains ! Merci, Jacques Paugam, de nous restituer notre dignité — qui est aussi la vôtre — au hasard d'une fantaisie verbale bienvenue !

P.R.

Solution Breuz Celtique Problème n° 1

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	A	R	E	N	T	O	N	B
II	E	M	I	L	I	O	N	C	O
III	N	E	V	E	Z	D	A	L	L
IV	I	R	A	A	B	E	R	S	
V	S	L	A	N	E	S	T	E	R
VI	L	I	N	S	U	S	E		
VII	J	E	T	E	E	U	S	E	E
VIII	I	S	E	U	T	N	U	L	
IX	G	A	R	A	P	I	N	S	
X	G	J	L	O	T	E	S		
XI	B	E	R	N	E	E	T	E	L

(M. Erwan)

Mots Croisés du Peuple Breton

Problème n° 2 (quelques mots sont en breton)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

VERTICALEMENT

1. Montré au passage par un cinéaste breton. — 2. Telles nos villes par le vent en octobre 87. — 3. On chante celui du 1 du VIII horizontal : La Guerc'h, par exemple, pour les Quimpérois ; Sabotec par Radio-France. — 4. La fin d'un grand champion. En remontant, la rivière. — 5. Sujets d'un roi né au lycée de Rennes ; Magistrat et écrivain du XVI^e siècle (initiales). — 6. Prenom de deux cinéastes bretons ; Petite, au nord de Suscinio. — 7. Ravages après octobre 87. — 8. Apparemment moins élevée quand elle est bretonne ; Non loin de Dinan. — 9. Dans une conjugaison ; Aux confins du désert ; Fondatrice d'une célèbre congrégation (de bas en haut). — 10. En Bretagne, on n'y trouve pas de cathédrale ; lieu deviné général (initiales) ; Protégé(e) Herbage de cuisine.

HORIZONTELEMENT

1. Accessoires utilisés pour un de ses films par un cinéaste breton. — II. Lettres de Boqucho ; Précurseur des chantiers de l'Atlantique. — III. Crois-cas facétieux qui « roula » notamment Voltaire. — IV. Ecclésiastique et poète (initiales) ; « Naw Breton « ba » prison ». — V. Peut défier le temps en breton, mais pas en français ; Rien à voir, notamment, avec le suivant. — VI. Cinéaste breton. — VII. Tel certain « remède » préconisé par le gros blond de la Trinité. — VIII. On dut y relever un fort degré hygrométrique ; S'animent chez l'Ankou ; Pour la pomme ou pour la soif. — IX. Danse irlandaise très agitée ; Louis Hémon avait choisi d'y vivre. — X. Essence jadis commercialisée par certains Nantais ; Prélèves à Auray. — XI. On début d'inondation ; Cinéaste breton récemment disparu.

Pour un art breton moderne Qui connaît « les Seiz Breur » ?

Dans les années 20, un courant artistique breton à rassemblée des novateurs dans différents domaines (peinture, architecture, sculpture...). Ce courant a subsisté jusqu'à l'aube des années 50. Il s'agit des « Seiz Breur » (les 7 frères). Rien de synthétique n'existait sur ce mouvement et l'ouvrage de J.R. Rotté comble une lacune importante, avec l'aide des éditions « Breizh hor bro » de Kendalch.

Jusque-là, il y avait un ouvrage de 1929 sur Jeanne Malivel, la fondatrice du mouvement. Des articles sur Georges Robin, Xavier de Langlais, James Bouillé. Des travaux en cours sur R.Y. Creston, l'un des créateurs du mouvement, dont on attend avec impatience la parution.

Les histoires générales de la Bretagne contemporaine — notamment le tome V de celle de Skol Vreizh — donnaient des informations non négligeables sur le courant des « Seiz Breur ». Mais l'extrême diversité des productions artistiques, que révèle la consultation de la revue Kornog (1928-30) appelait un travail d'ensemble. Daniel Le Couëdic, de l'université de Brest, nous a donné une idée sur la variété et le futurisme (parfois) de l'architecture néo-bretonne entre 1918 et 1944. (Dalc'homp sonj n° 17). Le mérite de J.R. Rotté est grand d'avoir tenté de rassembler le maximum d'éléments sur 24 ans de créations parfois surprenantes et souvent injustement ignorées.

La rénovation de la gravure sur bois, par Jeanne Malivel, le premier travail en gravure, le pavillon breton à

Erratum

Une erreur dans la présentation de la seconde partie de l'étude sur la Ligue fédéraliste de Bretagne, par le mois dernier, a rendu la lecture du texte d'Edmond Coarer difficilement compréhensible.

Toute la seconde colonne de la page 22, à partir de : « A vous syndicalistes, les prisons et les bagnes (...) », était à placer au début de la page 23.

En outre, un paragraphe a disparu qui assurait la liaison entre ce passage et la page 23, qui commençait par : « Fascisme ou Fédération, choisissez ! ». Voici le contenu de ce paragraphe :

« A vous socialistes sincères, à vous communistes, comme à nous militants bretons, le poteau, la guillotine et autres formes d'assassinat ».

En espérant que vous voudrez bien excuser cet impar.



L'exposition des Arts décoratifs de 1925 marquent les débuts spectaculaires du mouvement (1923-25).

Celui-ci se diversifie dans les années 30, pour atteindre la typographie, l'architecture, la décoration, l'art religieux et bien d'autres. L'effet novateur culmine avec le pavillon breton à l'exposition universelle de Paris (1937).

L'étude est surtout fondée sur les faits et les productions. 150 reproductions environ, parfois en couleurs, permettent de se faire une idée des points communs à une génération de créateurs — il y en eut près de 50 « encartés », mais beaucoup d'autres travaillèrent dans le même sens —. Il n'y a pas de hiérarchisation ni d'étude de détail ; ce livre est plutôt à considérer comme la première approche globale d'une école artistique qui avait opté pour la modernité tout en se voulant résolument bretonne.

Des architectes comme James Bouillé, des polyvalents comme R.Y. Creston — voir le PB de février sur le musée de Saint-Brieuc — ont eu une influence largement au-delà des années 50. Lemoine, Le Meur, dans le domaine de l'architecture ; De Langlais, dans le domaine de l'art religieux, et bien d'autres ont prolongé l'existence du courant « Seiz Breur » bien au-delà de ses limites chronologiques théoriques (1923-48), jusqu'aux années 60, ou d'autres, avec moins de concertation, ont pris le relais.

Un premier livre utile donc pour un mouvement qui exigera encore beaucoup d'études.

J.J.M.

Fête de la CONSEO

Les mouvements Erignann et Stourm ar Brezhoneg organisent les 19 et 20 mars, à Carhaix, la « Fête nationale de la langue bretonne ». De nombreux chanteurs animeront ces journées.

Ar Men n° 12

Comme dans chaque livraison, quatre études, tant sur la Bretagne d'autrefois que sur celle d'aujourd'hui. Mai connu, le mobilier breton s'est mieux après l'étude de Marguerite Leroux-Paugam sur les coffres et presses à lin des XVI^e XVII^e siècles, dans le Léon et en Haute-Cornouaille. Le peintre de Pannarch Le Mordant est évoqué, tant par ses toiles (« fauves ») que par sa biographie.

La Bretagne d'aujourd'hui, c'est le port de Lorient — Keroman, où l'on peut suivre le travail, heure par heure — avec des photos de M. Thersiquel. C'est aussi le sauvetage de la vache bretonne pie noire, étonnamment bien adaptée à l'économie agricole d'aujourd'hui. Il y a une dizaine d'années qu'Yves Rouger avait soulevé la question dans le PB.

Une nouvelle de Giono, une revue des livres, les éditions Hor Yezh (présentées par Y.B. Priou) complètent les 82 pages (45 F).

Breizh 32 ans après

Le magazine de Kendalch, réalisé par J.P. Vincent, vient d'atteindre le n° 332. Bien présenté, intéressant, avec une partie pédagogique bilingue pour aider à la pratique du breton, des nouvelles brèves sur les événements, les livres, les disques.

Des points communs avec des rubriques du PB et de « musique bretonne », et une charge lourde pour le maître d'œuvre. Breizh devrait devenir trimestriel et plus thématique (comme Skol Vreizh ?).

(28 rue des Gantelles, 35700 Rennes, 16 F.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CUAB

Elle aura lieu le SAMEDI 26 MARS, dans les locaux de Ti Keltiek (ex CNCC) 3 rue Harouys à Nantes, à partir de 14 h 30

DISQUES

SE LAOÛT

Achetez Escalibur !

J'ai déjà eu l'occasion de vous parler d'Escalibur : il s'agit du label « disques » de la coopérative Breizh, installée à Spézet (1). Un label au « tableau de chasse » déjà impressionnant.

Au catalogue, on retrouve aussi bien des talents confirmés (Diaouled, Glenmor, Gwerz...) que des « p'tits jeunes qui montent » (l'Echo des Luths) en passant par des musiciens expérimentés qui ne demandent qu'à percer (Patrig Sicard, Etienne Grandjean).

Bien sûr, tout n'est pas — et ne peut pas être — de qualité égale. Mais ce qui est intéressant, c'est qu'Escalibur ne se contente justement pas de mettre sur le marché les enregistrements de noms connus mais fait aussi et peut-être surtout œuvre de découvrir. Et c'est sans doute de cela qu'à le plus besoin la musique en Bretagne, avec bien sûr un bon support médiatique.

Alors, si vous me permettez un conseil : Escalibur aide la musique bretonne, aidez Escalibur en achetant sa production !

C'est d'autant plus facile que tous ces disques sont bien distribués, au moins en Bretagne.

Etienne Grandjean : « Accordéon diatonique » (Escalibur, Bur 823, Diffusion Breizh).

Etienne Grandjean, vous le connaissez déjà : il a servi dans les rangs de la Mirifantouille, dans ceux de Pennou

consensuel, comme on dit de nos jours, qui devrait pouvoir plaire aussi bien aux amateurs purs et durs de tradition qu'aux tenants de l'évolution.

Un disque d'accordéon diatonique qui n'est pas seulement destiné aux musico-logues poussiéreux dont l'archétype pourrait bien être le critique de Télérama, rayon musique traditionnelle, voilà qui est suffisamment rare pour être signalé.

Au programme, essentiellement des airs du pays gallo, mais pas uniquement.

Parmi les morceaux qui m'ont accroché l'oreille, notons « La Georges Liou », une mélodie du pays de Loudéac, belle à pleurer (on a vraiment l'impression que l'accordéon pleure aussi). Et aussi une suite de gavottes, « Entre Scignac et Lanneau », très du recueil de Polig Montjaret, qui voit le saxo de J.L. Le Vallegant entrer en lice avec brio. On peut dire que l'accordéon diatonique et le saxo se marient heureusement (auront-ils beaucoup d'enfants ? C'est une autre histoire...). Cela se vérifie pour le morceau suivant, « Mannes », une suite de landées du pays vannetais. Avec « Nova », la deuxième face commence comme un enregistrement de Cuarteto Cedron. Suivent une « Dans Plinn » signée Le Féon (un « excellent sonneur ») du meilleur effet et une « scottish de Penhoët » très jazz.

Etienne Grandjean ? Une valeur sûre...

L'Echo des Luths. « Musiques de Haute-Bretagne » (Escalibur, Bur 822, Diffusion Breizh).

L'écoute de « Musiques de Haute-Bretagne », premier 33 tours de l'Echo des Luths (3) m'inspire un jugement un peu plus mitigé. Des arrangements qui paraissent quelquefois approximatifs, un accompagnement musical interrompé... Quand s'achève la quinze mille sept cent troisième version de « A la cour du Palais », dernier morceau de la première face, le doute vous prend : les musiciens de l'Echo des Luths, parmi lesquels l'excellent Pierrick Le Mou, ont-ils suffisamment travaillé leur partition avant d'entrer en studio ? La voix sûre de Roland Brou n'est certes pas en cause, mais peut-être le poids important des cuivres rend-il la pâtisserie un peu lourde à digérer ?

Heureusement, l'écoute de la seconde face corrige largement cette impression désagréable. Le quatrième titre, « La fille d'un niche marchand », superbement rendu, justifie à lui tout seul l'achat du disque (4), mais il y a aussi le clin d'œil du « très jeune gallo » (si, si, je vous assure, il y a un jeu de mot) et l'indispensable envolée bulgare, « Harozh Rouhina », menée de façon très efficace. Le disque s'achève sur un hommage enlevé à la barbière de Trente Moutl...

Remarquable, enfin la pochette signée Gildas Quatrebeau, très classe. Chébran !

Jeff Le Penven. « Symphonie Morbihan Chants vannetais » (CCM-Editions, CCM 001, Diffusion Breizh).

Laissons de côté l'option résolument « départementaliste » de la « Suite Symphonique Morbihan » — qui, ne l'oublions pas, a été commandée au compositeur par la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan (en 1963) — et du disque, sponsorisée par la même (ainsi que par Kendal'h) et écoute la musique, très belle, de Jef Le Penven.

La « Suite Symphonique Morbihan » qui occupe donc toute la première face du disque, a été écrite il y a 25 ans, par le grand compositeur breton décédé en 1967, à l'âge de 48 ans, au terme d'une (courte) vie entièrement consacrée à la musique et surtout à la musique bretonne. L'œuvre a été enregistrée au Festival inter-celtique de Lorient en 1963 et est interprétée par l'orchestre du festival. Hommage au « Morbihan qui bouge », elle veut exprimer tout à la fois, « la fidélité au passé, la conscience du présent et la préparation de l'avenir ». Il s'agit d'une suite en quatre mouvements : la Terre, les lles, la Gavotte Pourlet et l'Espoir...

Pour les deux derniers morceaux, les bombardés et binoués renforcent les instruments traditionnels-orchestre symphonique, ont eu lieu, avec souvent beaucoup de bonheur. Mais en 1963, le co-fondateur de Bodaged ar Sonerion faisait figure de précurseur. En tout cas, l'ensemble donne à cet Espoir une grande force.

Sur la deuxième face, vous trouverez cinq harmonisations de morceaux traditionnels bretons et deux compositions de Jef Le Penven, le tout interprété par la chorale « Kanerien An Oriant ». On retrouvera avec plaisir « Me zo gannet e Kreiz ar Mor », le très beau (et très connu) poème de Yann Ber Kalkoc'h, magistralement mis en musique par Jef Le Penven et pour lequel les Kanerien An Oriant sont accompagnés à la harpe par Françoise Le Village, lauréate du Kan ar Bobl et de Kilarney 1986.

Pierre MORVAN

- (1) Le label Escalibur a en fait été racheté par la Coop Breizh, en même temps que la maison An Folk.
- (2) Voir PB n° 275, novembre 1986.
- (3) Voir PB n° 281, mai 1987.
- (4) Co-produit par Dastum.

Le mois prochain, « Boest an Diaoul », Strobinnell, et le retour du grand Melane.

Courrier

Sur Jakez Kerrien

Nous devons témoigner notre gratitude à Pascal Rannou pour cette initiative excellente que constitue l'interview de J. Kerrien. Grâce à lui, tout un pan de notre mémoire collective renaît.

Roc'h Toull, rien de plus !

Toutefois, une question capitale a été omise dans cet interview : la signification de Roc'h Toull. Un certain nombre de déclarations pessimistes sur l'avenir de la langue bretonne faites en 86 peuvent être éclairées à la lumière de ce texte dont on a finalement pu parler. Je soutiendrais donc le paradoxe que J. Kerrien, un demi-siècle plus tard, répète les convictions de ses jeunes années. Ni progrès dans la pensée, ni régression, « morte plainte ».

Ar Roc'h Toull veut déjà nous signifier, allusivement bien entendu, qu'en dehors de l'absolu, rien ne vient, tout n'est que jeu de formes évanescentes, illusaires et trompeuses. Cela concerne l'art et la langue, mais je suppose que dans la même réprobation, dans la même disqualification, il engloberait tout aussi bien le social, l'économique, la politique et le culturel en général.

Ainsi, cet homme qui se pique de philosophie et de théologie, n'a jamais considéré la langue bretonne comme une valeur spirituelle, ayant un rapport quelconque avec la redécouverte par les Bretons de leur propre dignité. C'est tout au plus

Sur la conscience bretonne du patronat

Je tiens à vous faire part en quelques lignes de ma réaction à la lecture de l'article du PB de février, sur la conscience régionale du patronat.

Doit-on se réjouir en apprenant que le patronat breton est dans l'hexagone celui qui a la conscience régionale la plus forte ? Doit-on applaudir les Botrel de l'industrie ? Sans doute dans l'immédiat permettront-ils la réduction du chômage en Bretagne, mais à long terme ? Et puis, est-ce leur but ? Proposeur des conditions de salaire unique dans leur entreprise, la même paye pour le smicard comme pour eux : vous verrez où est leur principal (sinon unique) intérêt.

Sur le plan économique, le problème breton est uniquement un problème de classe, et uniquement le système capitaliste à la mode de Bretagne ne mènera à rien. Kenavo.

C. LE BIHAN

NDLR : Le sondage sur les patrons concernait les dirigeants, c'est-à-dire aussi bien des cadres que des patrons de PMI-PME. Le sous-développement dont a souffert la Bretagne vient en partie de l'absence de « bourgeoisie nationale », au sens marxiste du terme. S'il émergeait un embryon de bourgeoisie nationale investissant prioritairement en Bretagne, les conséquences pour l'emploi seraient évidemment positives (voir à ce propos l'article sur le Centre Bretagne). C'est une donnée — pas la seule évidemment — à prendre en compte dans nos analyses.

l'objet d'un élan irraisonné (cf le passage lyrique sur l'amour immédiate de la langue bretonne), qu'une ascèse de l'âme et une adhésion mystique à la transcendance ont tôt fait de juguler.

En outre, ce philosophe, même s'il est armé d'une torche à demi éteinte, se risque sur les chemins les plus aventureux : les cas de l'Abbé Perrot et Roparz Hémon ; sans qu'il y ait le moindre recours à un quelconque principe discriminatoire — rien qu'un tissu d'impressions et de préjugés — il innocente le premier et condamne le second (« me a sonj R. Hémon en deus graet ur fazi bras »).

A tous les détracteurs de R. Hémon qui pourraient se réclamer de cette sentence, je rappellerai qu'il ne saurait y avoir de suspension du droit naturel. Le fait que la III^e République ait fait à la langue et à la civilisation bretonnes une guerre incessante sacrifiant leurs droits sous l'occupation. Comme l'écrivait récemment l'historien polonais Bronislaw Gerasolek, « même la nécessité historique ne saurait être une excuse là où les individus et les collectifs se trouvent dépouillés de leurs droits naturels ».

Fanch KERRAIN

(Je dédie cette lettre à tous les Falch'un de Basse-Bretagne).

Merci d'exister

Avec tous mes vœux pour 1988 pour que vous soyez lu en Bretagne et ailleurs. Merci d'exister. Fidèlement.

V.B. MULHOUSE

La charité, une drogue dure ? Précisions

Suite aux réactions provoquées par mon article « Une drogue qui dure : la charité » (P.B. janvier 86), je réponds à J.Y. Pensec (Olivault) et à A. Le Sam Gata (Lorient).

1. Ma formulation était effectivement trop « carrée » : les ONG ont évidemment un rôle politique réel là où elles peuvent intervenir.

2. Il reste que les partis politiques ne paraissent avoir des responsabilités énormes à travers les hommes qu'ils placent dans les gouvernements, les conseils régionaux, généraux et municipaux. Ils ont, eux, des moyens importants pour agir — souvent sur les causes et non plus sur les effets. Paradoxalement, les effets des partis restent maigres (chômage ou déclinants à part au Front National, d'après certains...). Ce qui signifie que des décisions lourdes sont prises quotidiennement sans débat par des groupes restreints, de militants (?) inégalement formés, souvent surchargés de travail.

Le début lamentable de la campagne des présidentielles n'est pas une illustration de cette situation ?

Est-il alors responsable de laisser se poursuivre cette évolution — en s'abritant derrière la « déqualification » de certaines pratiques politiques ?

Cela continue à me paraître une illustration d'autruche, dont les conséquences seront lourdes.

JOÛL GUÉGAN

PB Service

Congrès celtique

Le congrès celtique international est une association qui regroupe les dix pays celtiques dans le but d'études culturelles et économiques d'intérêt commun.

Les congrès sont ouverts à tous. Ils ont parfois rassemblé beaucoup de participants, 1.000 à Nantes en 1974, 300 à Lannion en 1981. Chaque pays celtique accueille le congrès à son tour.

Le sujet du congrès de 1988 sera « La monde celtique et la mer ».

Le congrès se tiendra dans un hôtel XIX^e siècle rénové, à Newquay en Cornouailles britanniques, du lundi 4 au samedi 9 avril 1988.

Pour tous renseignements, contacter Loïc Chapel, 5 street Barloz, 29210 Ploer-Plouzeau.

Stage pour sonneurs

Thème : Technique instrumentale et approche du pays pilon.

Animateur : G. Lohart et G. Moal. Deuxième aux championnats de Bretagne 86 et 87, à Gourn.

Niveau : non-débutants.

Date : 9 et 10 avril 1988.

Lieu : Ferme de la Harpe, Rennes Villejean.

Organisateurs : Cercle Celtique de Rennes.

Renseignements : Tél. 99.78.12.93, Dastum, J.Y. Coléou (heures bureau).

keltia-musique

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TEL. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

A propos de votre article p. 4 du numéro de janvier : « Ouragan sur les programmes »

Il y a la Bretagne et ses pierres, son océan, ses chômeurs, son pays de l'intérieur, ses forêts endormies, ses chevaux d'orgueil et couchés. Il y a aussi la Bretagne et ses moyens de communications, ses mass-média : ainsi la télévision et les radios.

Prenez, par exemple, RBO, pardon : Radio France Bretagne Ouest (vous avez remarqué le côté adjectif épithète anonyme de Bretagne). Donc, cette belle radio a changé de direction et d'âme.

Imaginez, chers amis occitans et canaques, que l'une de ses émissions les plus écoutées n'existe plus. Vous allez me dire, interloqués : « mais pourquoi ? ». C'est simple et sans bavures : le thème, voyons, le thème, qui était le suivant : Noms de familles et de lieux bretons.

Quelle indécence ! cela sent son peuple ! Cela, voyez-vous, ne peut mener à rien de bon.

Monsieur le nouveau directeur, je vous ce qui vous chagrine. En Bretagne, eh oui, il y a des Bretons et même en dehors. Je sais, c'est choquant. Cela étant, on aurait seulement pitié de vous si l'affaire n'était pas aussi grave. N'oublions pas aussi ce cynisme envers le public : l'émission est supprimée parce que Albert Deshayes n'a pas une voix radiophonique... De même Bernard Langlois, à Résistances, n'avait-il pas une voix télévisuelle : elle sonnait trop fort, de façon trop percante. Cher monsieur le propriétaire, vous refusez par ailleurs une émission de musique bretonne. C'est normal, c'est local. Vous recrutez des animateurs principalement hors de Bretagne. Il faut que tout le monde voyage. Quel gâchis ! On a envie de devenir Galicien... Quelle injustice. Cette affaire, révoltante, est à suivre. De nombreux Bretons et amis de la culture bretonne se tiendront au courant, j'en suis convaincu, en vous lisant.

Alain PIOLAT

De quoi sursauter !

Je vous envoie un article au sujet de RBO devenue Radio France de l'Ouest. De quoi sursauter ! Évidemment, si tous les Bretons avaient eu conscience de cette provocation, il n'y aurait plus de problèmes concernant l'identité bretonne...

Il y a de ces absurdités qui font frémir. De même que vous n'apprenez être libre, c'est être informé que Keineg et Gwernig sont déconseillés à l'oral du baccalauréat. Avec Villon... Bre...

Ci-joint un chèque de 80 F pour la souscription. Je vous souhaite une année 88 pleine de vitalité et d'espoir réaliste.

Je voterai Juquin au premier tour sauf s'il y avait une candidature des minorités de l'Etat français. Il faudrait savoir ce que pense vraiment Juquin des cultures de France aussi.

A.P.

ENFIN DISPONIBLE A NOUVEAU : 9 longs poèmes de Mikaël Rémond



Un Breton d'ailleurs

Voici, par un homme au long cours, neuf poèmes d'errance autour d'un axe qui s'appellerait la Bretagne — et la péninsule disparaît sans cesse, orève même l'écran d'un cinéma de Cochabamba (Bolivie), Londres, Rio, Singapour, Narrations, choses vues, et toujours la Bretagne, en creux pays si peu pays, pays hasardé par des générations de poètes têtus à dire qu'il leur importe de ne pas être confondus avec d'autres. Elle se situe sans doute ici, la Bretagne, dans cette zone d'échanges avec le monde entier, sans lesquels elle ne

serait plus qu'un bout de terre rabougrie. Encore faudra-t-il qu'il lui reste bientôt quelque chose à échanger... Ceci est une autre histoire, passionnante et à venir. En attendant, si j'ose dire, lisez les poèmes de Mikaël Rémond. Ils sont d'un poète, un vrai.

Paul Keineg (1982)

Mikaël Rémond, navigateur, est né le 4 avril 1953, à Lannion (Trégor).

A commander aux « Presses Populaires de Bretagne », BP 301, 22304 Lannion. Prix exceptionnel : 20 F franco ! (offre à durée limitée).

Un autre qui ne se débrouille pas mal non plus, c'est Mikaël Rémond, qui vient de publier son premier recueil de poèmes « Un Breton d'ailleurs » (7). C'est plutôt rare qu'un recueil de poésies propose un défilé — il en paraît tant qui ne parlent qu'à leur auteur. Mikaël Rémond a un métier global — au sens de globe terrestre. Cet homme au long cours, pour reprendre l'expression de Paul Keineg, quand il évoque l'Amérique du Sud ou Singapour, c'est de la Bretagne qu'il parle. Et investissent.

D'ailleurs, pour rendre l'évidence plus crasse, il a demandé à Mikaël Briant, un autre Trégorrois, de traduire en breton sur la page de gauche — ce qui n'a pas toujours été facile. Mikaël Rémond a le sens des mots et de leur précision, encore plus celui des images. Son cosmopolitisme a des racines et sa Bretagne aux dimensions du monde fixe la Croix-du-Sud.

Ça faisait longtemps, en Bretagne, qu'aucun poète n'avait surgi. Mikaël Rémond apporte avec un nom nouveau, une dimension nouvelle.

Jean Guéguénat

Bon de commande à découper ou recopier en dernière page.

Censuré par Ouest France

Vue d'avion : l'Europe de 1992 ?

Un ami qui a l'habitude de survoler l'Atlantique, me dit un jour :

— Tu sais, la Bretagne ? C'est vraiment le point de l'Europe. C'est une péninsule avec la Loire qui se distingue nettement.

— Mais la Loire, est-ce une péninsule bretonne ?

— Si, c'est le côté sud de cette avancée terrestre. Avec son estuaire.

J'ai voulu confirmer sur la carte Michelin, cette affirmation péremptoire. En effet, la longitude de certains points côtiers sur le littoral de la Manche dans les Côtes-du-Nord, est la même que celle de points côtiers ouverts sur l'Océan dans le département de Loire-Atlantique. Voici quelques exemples :

- La Croisic est sur la même ligne que le Val-André.
- La Baule correspond à Erquy.
- Pomichet au Cap-Fréhel.
- Saint-Nazaire a pour pendant Saint-Jacut-de-la-Mer. Tout comme, en gros,

Pomic.

Quant à Nantes, situé entre les longitudes notées 4,40 gr. et 4,20 gr., il contrebalance le Mont-Saint-Michel placé aussi entre les deux. Deux sites maritimes notoires, l'un par son port, l'autre par sa curiosité touristique de réputation mondiale. Au-delà de l'embouchure ligérienne, la Baie de Bourgneuf — dite, autrefois Baie de Bretagne — achève le découpage péninsulaire. Nos ancêtres ont su remarquablement aménager un espace relativement tranché dans une Europe dont on attend beaucoup en 1992. Cet espace, notre espace pourra-t-il concurrencer la prospère Belgique dont la superficie est la même ?

L'application de cet angle de vue serait-elle une chance pour les industriels, les commerçants et, surtout, les travailleurs des usines et des champs qui paient constamment les erreurs de tactique des « chefs d'orchestre » ?

A. RUSSON

LA PAILLE ET LA POUTRE...



IFFIG + NONO

Abonnés
Nouveaux!

DEIZIATAER
BREIZH 1988



Un magnifique cadeau!

— Vous vous abonnez au *Peuple Breton/Pobl Vreizh*.

— Ou vous abonnez un ami.

Vous recevrez **gratuitement** en retour un magnifique livre-agenda « Breizh 1988 » bilingue, de 110 pages, format 14,5 x 21,5 cm, avec un calendrier breton, 52 très belles photographies en couleurs de paysages et de monuments bretons du photographe Lan Sezny. Du château de Trecesson aux maisons anciennes de Vitré, en passant par le Pouldu, des fermes inconnues, des landes fleuries, chaque semaine de l'agenda est illustrée par un aspect inattendu et souvent splendide de la Bretagne.

Des événements de l'histoire bretonne sont signalés, au jour le jour et dans les deux langues, de la nais-

sance du peintre Mathurin Méheut au débarquement du duc Jean IV. **Valeur commerciale du cadeau: 56 F franco.**

Comment faire pour recevoir l'agenda ?

Il suffit de remplir le formulaire d'abonnement de la page 3 en ajoutant « abonnement nouveau ».

(On peut aussi se procurer l'agenda au prix commercial: PB, BP 301, 22304 Lannion).

Offre spéciale à nos abonnés : S'ils souhaitent recevoir **aussi** cet agenda bilingue de grande qualité, ils peuvent aussi passer commande auprès du journal, au prix de 27,40 F (frais de port inclus) en rappelant, si possible, le numéro qui figure sur la bande d'abonnement.

Fanch Morvannou

Le breton,

la jeunesse
d'une vieille langue

préface de R. Lafont



INDISPENSABLE

Un petit livre
sur la langue
bretonne
enfin disponible

Très bien accueilli à sa sortie, le livre de Fanch Morvannou, « Jeunesse d'une vieille langue », était **introuvable**, malgré une demande constante, tant en Bretagne qu'à l'étranger. Dans une nouvelle présentation et avec une mise au point événementielle, le voici à nouveau disponible.

En format de poche, le livre comporte 25 petits chapitres très clairs, qui font suite à une préface de Robert Lafont, le linguiste occitan bien connu.

Visions du breton

A partir de la situation de la Bretagne (« une vieille province ébranlée, plastic et marée noire », « P.J. Helias, chanteur aimable et sceptique d'un exotisme breton dont les réserves s'épuisent », « en feuilletant le florilège colonial Victor Hugo, Mérimée), l'auteur explique la situation du breton : « la source du discours colonial, la politique linguistique mise au point lors de la Révolution française ».

D'où vient le breton

Les origines du breton, les rapports entre le breton et le gaulois, les enseignements de la toponymie sont clairement évoqués.

Puis c'est l'histoire de la langue, l'abandon par une large partie des élites, les dialectes, la vocation unifiante du parler de Carhaix. On y apprend notamment qu'aux XVIII^e-XIX^e siècles, le paysan breton lisait beaucoup en breton. La question du Barzaz Breiz est bien évoquée à partir des travaux de Donatien Laurent.

Le breton n'est pas de trop

La production littéraire de l'entre-deux-guerres et d'après est bien présentée, de Gwalarn à Tanguy Malmanche, de Roparz Hémon au renouveau de l'après-guerre. « Le breton n'est pas de trop dans le monde et encore moins en Bretagne », conclut l'auteur, en argumentant son propos.

Précis, documenté, au-dessus des querelles, tonique, ce livre est à lire, relire, prêter, donner. Ceux qui ne l'auraient pas **peuvent le commander aux Presses Populaires de Bretagne, BP 301, 22304 Lannion (40 F + 5 F pour frais) et le trouveront sous peu en librairie.**

Nom, prénom :

Adresse :

Abonné :

- Désire recevoir l'agenda pour 27,40 F (port et emballage compris).
- « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », de F. Morvannou, pour 40 F.
- « Un breton d'ailleurs », de M. Rémond — prix exceptionnel, 20 F.

(Cocher les livres choisis et joindre le paiement).